

**PRODUCTION ANIMALE**

**PRODUCTION VÉGÉTALE**

**MARCHE**

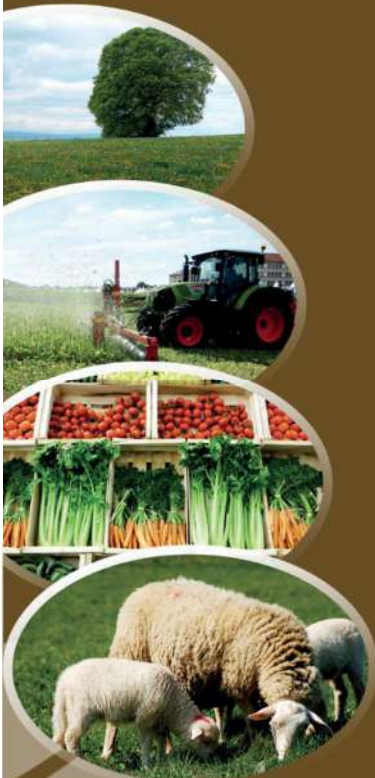
**ÉCOLOGIE & RURALITÉ**

**VIE PROFESSIONNELLE**

**RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE**

**N°290** **BIO**  
**PRESSE**

**SEPTEMBRE 2022**



## AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

### Les 7 et 8 octobre 2022, à La Foa, en Nouvelle-Calédonie

RDV Tech&Bio Agriculture Pacifique  
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

### Du 7 au 9 octobre 2022, à Nantes (44)

Salon Zen et Bio  
<http://www.salon-zenetbio.com/>

### Le 14 octobre 2022, au Centre siège INRAE, à Paris (75), et en ligne

Séminaire de présentation de la base de données « Observatoire National de l'Agriculture Biologique » de l'Agence Bio à destination des scientifiques d'INRAE  
<https://www6.inrae.fr/metabio/Page-d-accueil/Actualites/ONAB-TYOBIO>

### Du 15 au 19 octobre 2022, au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte (93)

SIAL  
<https://www.sialparis.fr/>

### Du 17 au 28 octobre 2022, en Dordogne, Haute-Garonne, Aude, Camargue et Drôme

Quinzaine de l'Agroécologie, avec 5 visites de fermes  
<https://solagro.org/quinzaine-agroecologie-2022>

### Les 18, 19 et 20 octobre 2022, à Avignon (84)

RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes (Med'Agri)  
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

### Le 20 octobre 2022, de 14H30 à 17H00, à Genas (69)

Conférence Je Dis Bio : « Quels enjeux autour des protéines végétales ? »  
[https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/evenements/je-dis-bio-les-protéines-vegetales/?utm\\_source=Sendgrid&utm\\_medium=Email&utm\\_campaign=Campagne+emailing&utm\\_term=Cluster-Bio&utm\\_content=Information](https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/evenements/je-dis-bio-les-protéines-vegetales/?utm_source=Sendgrid&utm_medium=Email&utm_campaign=Campagne+emailing&utm_term=Cluster-Bio&utm_content=Information)

### Du 21 au 23 octobre 2022, à Marseille (13)

Salon Artemisia  
<https://www.salon-artemisia.com/>

### Le 27 octobre 2022, Webinaire (de 10H à 12H30)

Webinaire « Marchés des grandes cultures Bio en Auvergne-Rhône-Alpes »  
<https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/evenements/webinaire-marches-des-grands-cultures-bio/>

### Du 5 au 13 novembre 2022, à Paris (75)

Salon Marjolaine  
<https://www.salon-marjolaine.com/>

### Du 6 au 10 novembre 2022, au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte (93)

SIMA  
<https://www.simaonline.com/>

### Du 6 au 10 novembre 2022, dans le cadre du SIMA, au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte (93)

Espace « Rendez-vous Tech&Bio by SIMA »  
<https://www.tech-n-bio.com/fr/la-marque-techbio/actualites/techbio-present-au-sima>

### Le 10 novembre 2022, Webinaire (de 10H à 12H30)

Webinaire organisé par La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et la Chambre Régionale d'Agriculture : « Filières biologiques et changements climatiques »  
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdorLWENwCjc9eQG33Hub3vador2tWEMICSfwQJ0N40EYivA/viewform>

## AGENDA (SUITE)

### Du 18 au 20 novembre 2022, à Lyon (69)

Salon Zen et Bio  
<http://www.salon-zenetbio.com/>

### Les 22 et 23 novembre 2022, à Paris (75)

Journées Techniques Intrants en Production Végétale, organisées par l'ITAB  
<https://itab.boutique/13-evenements>

### Du 25 au 27 novembre 2022, à Lille (59)

Salon Naturabio  
<https://www.salon-naturabio.com/>

### Le 28 novembre 2022, à VetAgro Sup, à Lempdes (63)

Journée de restitution du projet BioRéférences 2015-2022  
[jrenier.polebio@gmail.com](mailto:jrenier.polebio@gmail.com) ; [abelleil.polebio@gmail.com](mailto:abelleil.polebio@gmail.com)

### Le 29 novembre 2022, au Centre CTIFL de Balandran, à Bellegarde (30)

Rencontre Technique Légumes en agriculture biologique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB  
[https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-agriculture-biologique?utm\\_source=sendinblue&utm\\_campaign=Ouverture\\_inscription\\_RT\\_AB\\_legs\\_29\\_nov\\_2022&utm\\_medium=email](https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-agriculture-biologique?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Ouverture_inscription_RT_AB_legs_29_nov_2022&utm_medium=email)

### Du 29 novembre au 1er décembre 2022, à Bordeaux (33)

Salon Vinittech-Sifel  
<https://www.vinittech-sifel.com/>

### Les 7 et 8 décembre 2022, au Centre des Congrès Paris La Villette (75)

Journées 3R 2022 (26<sup>ème</sup> édition des Rencontres Recherches Ruminants)  
<http://journées3r.fr/>

### Le 13 décembre 2022, au Campus Nantes Terre Atlantique, site Jules Rieffel, à Saint-Herblain (44)

Colloque Transformation des produits bio : Réduction des impacts et contribution à la transition écologique  
<https://transfobio.actia-asso.eu/wp-content/uploads/RMT-TransfoBio-13-decembre-2022-programme-Vf.pdf>

### Du 17 au 19 janvier 2023, au Parc des Expositions d'Angers (49)

Salon SIVAL  
<https://www.sival-angers.com/>

### Du 23 au 24 janvier 2023 (digital)

Session digitale du salon Millésime BIO  
<https://www.millesime-bio.com/>

### Les 30 et 31 janvier et le 1er février 2023, au Parc des expositions de Montpellier (34)

Salon Millésime BIO  
<https://www.millesime-bio.com/>

### Les 21 et 22 mars 2023, au FIAP Jean Monnet, à Paris (75)

Journées de Printemps de l'AFPF 2023 : "L'Autonomie Protéique en Élevage"  
<https://afpf-asso.fr/les-journees-de-l-afpf-2023>

### Les 20 et 21 septembre 2023, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio 2023  
<https://www.tech-n-bio.com/fr/la-marque-techbio/actualites/les-dates-du-techbio-2023-annoncees>

Pour plus de dates d'événements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

<b>Productions animales</b> .....	<b>4</b>
Elevage .....	4
<b>Productions végétales</b> .....	<b>15</b>
Arboriculture .....	15
Contrôle des adventices .....	16
Grandes cultures .....	17
Jardinage .....	19
Maraîchage .....	19
Plantes aromatiques et médicinales .....	21
Protection phytosanitaire .....	23
Sol .....	24
Viticulture .....	25
<b>Marché</b> .....	<b>29</b>
Filière .....	29
Qualité .....	36
Santé .....	38
<b>Ecologie et ruralité</b> .....	<b>39</b>
Agriculture-environnement .....	39
Développement rural .....	40
<b>Vie professionnelle</b> .....	<b>43</b>
Annuaire .....	43
Conversion .....	43
Etranger .....	44
Formation .....	46
Organisation de l'Agriculture Biologique .....	46
Politique agricole .....	47
<b>Recherche et système spécifique</b> .....	<b>49</b>
Agroforesterie .....	49
Ressources génétiques .....	50
<b>BREVES ABIODOC</b> .....	<b>51</b>
Bulletin d'abonnement .....	59
Tarifs du service documentaire .....	59
Bon de commande .....	61
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités .....	63

# BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère de  
l'Agriculture et de l'Alimentation,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodoc.contact@vetagro-sup.fr) - [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Benoit CROISEL

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,  
Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



## PRODUCTIONS ANIMALES

### ÉLEVAGE

#### **Pôle Ovin – Caprin : Des références technico-économiques pour les éleveurs caprin bio**

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES CAPRINS LAIT

Ce poster, présenté lors de l'édition 2021 du salon Tech&Bio, apporte des références technico-économiques de fermes caprines biologiques situées dans le Massif Central. Ces références ont été acquises grâce à des suivis de fermes réalisés en 2019 par le Collectif BioRéférences. Les chiffres présentés datent de 2018. Au total, 13 fermes ont été suivies, dont 8 en système fromager (transformation du lait à la ferme) et 5 en système laitier (livraison du lait). Ce poster commence par décrire les caractéristiques moyennes de ces exploitations (nombre d'UMO, nombre de chèvres, production de lait...). Il présente ensuite les différentes charges (avec un focus sur les charges alimentaires), avant d'illustrer, à l'aide de graphiques, l'évolution de la marge brute par caprin entre 2016 et 2018. Un focus est également réalisé sur le lien entre la productivité laitière et la marge brute de l'atelier caprin. Pour chacun de ces chiffres et indicateurs, une distinction est faite entre les systèmes fromagers et les livreurs.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/05/poster\\_references-tech-eco\\_caprin-lait\\_tech-et-bio\\_2021.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/05/poster_references-tech-eco_caprin-lait_tech-et-bio_2021.pdf)  
2021, 1 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 290-017

#### **Référentiel élevage bovin lait bio conjoncture 2021 (édition avril 2022)**

PECHUZAL Yannick / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT

Ce référentiel, réalisé dans le cadre du projet BioRéférences (piloté par le Pôle Bio Massif Central), présente différentes données chiffrées, en bovins lait bio, en conjoncture 2021 : prix du lait (prix de base et paiement à la qualité), prix des cultures, prix des animaux, aides et primes PAC, prix des intrants (concentrés, fourrages, fertilisants, semences...). Il indique également le niveau moyen des charges opérationnelles et structurelles des exploitations laitières biologiques du Massif Central. Un point est aussi réalisé sur les rendements fourragers (bilan des années 2014 à 2020). Tous ces chiffres sont spécifiques ou non à la filière laitière biologique du Massif Central. Ils sont issus d'organisations de producteurs, de données statistiques et d'éléments à dire d'experts. Ils fournissent ainsi des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs, notamment pour l'établissement de projets de conversion à l'agriculture biologique.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/referentiel-bovin-lait-bio-2021\\_edition-2022.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/referentiel-bovin-lait-bio-2021_edition-2022.pdf)  
2022, 9 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 290-004



## Les exploitations ovines laitières du Massif Central en agriculture biologique : Résultats campagne 2020

DE BOISSIEU Catherine / DROCHON Laureline / RIVEMALE Nathalie / ET AL.

Cette synthèse, réalisée dans le cadre du projet BioRéférences (piloté par le Pôle Bio Massif Central), présente les principaux résultats technico-économiques d'un réseau de 15 élevages ovins laitiers bio du sud du Massif Central (Lozère et Aveyron), lors de la campagne 2020. Ces fermes livrent toutes leur lait à des entreprises de collecte et de transformation du lait. Six d'entre elles sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort. De manière générale, la campagne 2020 a été peu favorable sur le plan fourrager : le printemps a connu des gelées impactantes et un déficit en eau limitant la pousse de l'herbe. En début d'été, les fortes températures ont provoqué un blocage de la végétation, rendant la récolte des secondes coupes difficile. Malgré des volumes livrés et une productivité stable, les éleveurs ont été contraints d'acheter des fourrages afin de compenser ces faibles rendements. Au niveau économique, après quatre campagnes en progression (2014 à 2017), les résultats économiques s'affichent à la baisse pour la troisième année consécutive (2018 à 2020). Cette évolution s'explique par la hausse des charges opérationnelles, mais également par une progression des charges de structure en lien avec le renouvellement ou la modernisation des équipements (installations de traite, bergeries...).

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/synthese-technico-economique\\_ovin-lait-2020\\_edition-2022.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/synthese-technico-economique_ovin-lait-2020_edition-2022.pdf)  
2022, 19 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 290-005

## Systèmes pâturants : Revenus agricoles et place des éleveurs dans la filière

TANGUY Philippe

A la demande d'éleveurs adhérents au Civam GRADEL (Groupe de Recherche en Agriculture et Économie Locale), une journée collective a été organisée pour aborder les revenus agricoles et la place des agriculteurs au sein des filières. Cette journée a réuni une trentaine d'éleveurs de Loire-Atlantique et de Vendée. Sur un panier alimentaire d'un ménage de 100 €, seuls 6,50 € constituent la valeur ajoutée (VA) qui revient à l'agriculture, alors que cette valeur était de 12 € en 2000. Le partage de la valeur ajoutée est donc de moins en moins en faveur des agriculteurs. Romain Dieulot, du réseau Civam, a également montré que la stratégie « volume » n'est pas en mesure d'apporter des revenus décents aux agriculteurs ; tandis que la stratégie « réduction de charges », qui s'appuie sur l'optimisation des processus biologiques, crée davantage de revenu, même si les fermes génèrent moins de produits. Les exploitations conduites en agriculture durable (bio et non bio) créent également plus d'emplois, que ce soit à l'hectare ou concernant le montant d'aides reçues.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 97, 01/07/2021, 2 pages (p. 4-5)

réf. 290-001



## Performances technico-économiques et protection de l'environnement vont de pair

SEMAE

La digestibilité des fourrages est fortement liée à la proportion de glucides pariétaux dans les végétaux, c'est-à-dire des glucides qui constituent l'épaisseur des parois des cellules végétales. Moins la plante en possède, plus elle est digestible. La consommation d'herbe épiée ou ligneuse (et donc riche en glucides pariétaux) nécessite un temps de rumination plus long, ce qui diminue considérablement la quantité de fourrage consommé, et donc les performances zootechniques. L'herbe consommée directement sur pied reste le fourrage le moins cher. Aussi, quand l'herbe vient à manquer, il est possible de conserver de l'herbe sur pied plutôt que de distribuer du fourrage stocké. Cependant, il faut respecter plusieurs conditions pour conserver un minimum de qualité : avoir déprimé la parcelle, avoir fait un second passage pour étêter les graminées, avoir des légumineuses dans sa prairie et, si la végétation dépasse 20 cm, faire pâturer au fil. Par ailleurs, s'il y a trop de refus sur une parcelle, il faut s'interroger sur les causes : sont-ils liés à l'espèce végétale ou à une surface trop importante par rapport à la consommation du troupeau ? Pour éviter ces refus, il est possible de mettre en place une alternance de fauche et de pâturage, ou d'effectuer du pâturage tournant. Il est aussi possible de réaliser du topping, c'est-à-dire de faucher une parcelle avant d'y mettre les animaux.

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 925, 01/10/2021, 3 pages (p. 16-18)

réf. 290-010

## A la découverte dans la porcherie

LÜSCHER Aline

En Suisse, Walter Husy, paysan bio au domaine du Mönchmattenhof, observe avec plaisir ses porcs à l'engraissement s'amuser et se reposer dans leur aire de fouissage. Ses porcs ont également accès à un pâturage sur lequel ils peuvent aller (en général) un jour sur deux. Actuellement, ce producteur a 250 porcs à l'engraissement, en un seul lot. Cet éleveur transmet volontiers son expérience, notamment sur les aires de fouissage : il faut que celles-ci soient protégées des courants d'air (les cochons n'aiment pas le froid), que l'environnement soit calme et que les aires de fouissage soient couvertes (une aire mouillée incite les cochons à y faire leurs besoins). Ces aires de fouissage représentent, néanmoins, du travail supplémentaire pour les agriculteurs et les agricultrices. Il faut absolument qu'elles soient mécanisables afin de pouvoir enlever et remplacer rapidement la litière. Walter Husy a testé différentes matières à fouir avant de trouver la bonne (compost propre et sec). Maximilian Knoll, qui a travaillé sur les aires de fouissage pour son master à l'Université de Wageningen (Pays-Bas), conseille d'utiliser du compost qui a été chauffé à au moins 65 degrés lors du compostage (afin de tuer les germes). Les plaquettes de bois conviennent moins en raison de leur faible capacité d'absorption.

<https://orgprints.org/id/eprint/43196/1/bioactualites-08-2021-L%C3%BCscher-Cochons.pdf>

BIOACTUALITES N ° 8/21, 01/10/2021, 2 pages (p. 10-11)

réf. 290-012



## Le GAEC de la Chapelle, une ferme qui se dynamise par le pâturage, deux installations et la modernisation de l'atelier lait

SICOT Jean

Philippe et Odile, éleveurs bovins à Nouart (Ardennes), ont converti leur ferme en bio en 2010. En 2019, ils ont été rejoints par leur fils Quentin et son ami Guillaume, avec qui ils élèvent aujourd'hui une cinquantaine de vaches laitières normandes et une cinquantaine de vaches allaitantes limousines. L'exploitation s'étend sur 240 ha, dont 78 ha dédiés aux cultures et 160 ha d'herbe. En 2020, afin de palier l'impact des sécheresses, le GAEC de la Chapelle a fait évoluer son système (augmentation de la surface en luzerne, investissement dans un chemin de pâturage, amélioration du découpage des paddocks, ...), ce qui a permis d'améliorer la gestion de l'herbe et d'obtenir de meilleurs rendements. Dans cet entretien, les éleveurs partagent également leur témoignage sur la modernisation de leur système de traite, ainsi que leurs résultats économiques.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 106, 01/03/2022, 3 pages (p. 38-40)  
réf. 290-044

## Jeu des 6 familles ERADAL « Les aliments utilisés en élevages laitiers plus ou moins en compétition avec l'alimentation humaine »

ROUILLE Benoît / BLUET Bertrand / FANCA Barbara / ET AL.

La compétition entre l'alimentation animale et l'alimentation humaine est réelle mais reste faible pour les ruminants laitiers en France. Afin de faire découvrir ce concept de façon ludique, l'Idele - Institut de l'Élevage a créé un jeu de 6 familles. Il comporte 30 cartes à jouer, réparties en 6 familles comptant 5 aliments chacune. Chaque famille regroupe soit 5 fourrages, soit 5 aliments concentrés ou co-produits, utilisés pour l'alimentation des troupeaux laitiers (bovins, ovins et caprins). Ces 6 familles d'aliments diffèrent entre elles selon leur niveau de compétition Feed/Food, c'est-à-dire selon le niveau de valorisation possible en alimentation humaine des aliments distribués aux animaux.

<https://tinyurl.com/2p9dhew8>  
2022, 30 cartes à jouer, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE  
réf. 290-048

## Renouveler ses prairies sans glyphosate avec du colza-RGI

BIGNON Emeline

La succession de plusieurs prairies temporaires ne permet pas de conserver un bon taux de légumineuses : l'azote libéré par le retournement de l'ancienne prairie favorise le développement des graminées (au détriment des légumineuses). Pour renouveler des prairies sans les sortir trop longtemps du circuit de pâturage (notamment les prairies situées à côté des bâtiments), la ferme expérimentale de Trévarez, située dans le Finistère, teste, depuis dix ans, l'introduction d'une interculture fourragère entre deux prairies, en bio et en conventionnel. Cette interculture, un mélange de colza fourrager et de RGI, valorise l'azote libéré par la vieille prairie, tout en offrant un fourrage de qualité. La prairie vieillissante est pâturée en début de saison, puis détruite avant d'implanter le mélange colza-RGI qui sera pâturé durant l'automne. En bio, la destruction de la prairie peut prendre du temps, avec deux ou trois passages d'outils à dents ou à disques. Il est conseillé de profiter des effets d'une période sèche pour éviter que l'ancienne prairie ne reparte et ne prenne le dessus sur l'interculture. Le semis du mélange colza-RGI se fait ensuite à la volée, la première quinzaine de juillet, et il est suivi d'un passage de rouleau. Le couvert est pâturé au fil durant l'automne. Il couvre le sol pendant l'hiver et assure un pâturage précoce au printemps suivant. L'interculture est ensuite détruite pour implanter une nouvelle prairie.

REUSSIR LAIT N ° 360, 01/09/2021, 2 pages (p. 76-77)  
réf. 290-025



## Les litières à base de bois font des adeptes

PRUILH Costie

De plus en plus d'éleveurs utilisent des plaquettes de bois en guise de litière dans les aires de couchage. Ce substitut à la paille est économique et permet de valoriser le bois du bocage. La Fédération des Cuma Normandie Ouest a mené une enquête, en 2019, auprès de douze exploitations bovines (laitières et allaitantes) pour recenser leurs pratiques. La plupart des éleveurs interrogés utilisent les plaquettes en sous-couche : ils continuent de mettre de la paille en surface. Les trois-quarts épandent les plaquettes au godet, les autres avec une pailleuse. L'objectif est de mettre 8 à 10 cm avant l'entrée des animaux, puis d'ajouter une nouvelle couche de plaquettes ou de paille suivant l'état de propreté des animaux. Les éleveurs enquêtés trouvent que la litière est saine : le bois est très drainant et absorbant. Concernant l'épandage, ils trouvent que la valorisation agronomique du fumier à base de plaquettes est bonne sur les prairies (les plaquettes se dégradent bien). En revanche, la dégradation semble un peu plus lente lorsque ce type de matière organique est épandu sur certaines cultures, comme le maïs.

REUSSIR LAIT N ° 360, 01/09/2021, 2 pages (p. 90-91)

réf. 290-027

## « Du temps libre et pas trop de capital pour assurer la succession »

GRIFFOUL Bernard

Laurène Douix est éleveuse de vaches laitières biologiques en Haute-Loire. Elle gère le Gaec La Clef des Champs avec deux autres associés : Quentin Pagès (installation hors cadre familial) et Florian Douix (un cousin). Leur objectif est de vivre correctement et d'avoir une vie à côté de leur travail, soit gagner de 2 000 €/mois et d'avoir au moins cinq semaines de congés par an. Cette vision était déjà partagée par la génération précédente, c'est-à-dire les parents et la tante de Laurène. Ses parents, Mireille et Patrice, ont créé la ferme laitière, puis se sont associés en GAEC avec sa tante, Martine, qui a commencé une activité fromagère en transformant une partie du lait en fromages aux artisous (un acarien qui colonise la croûte pendant l'affinage). L'activité de transformation s'est très vite développée pour atteindre le niveau actuel : 110 000 L de lait transformés par an. Le GAEC est également passé en bio en 2016. Il livre entre 100 000 et 125 000 L de lait bio à Sodiaal. Le système de production repose donc sur une quarantaine de vaches et sur la transformation laitière. Il permet aux trois associés de se rémunérer correctement et de prendre des vacances. Sur cette ferme, l'objectif a toujours été de conserver un système simple pour pouvoir se remplacer facilement. Un autre objectif partagé est de ne pas trop augmenter le capital pour faciliter la reprise et l'installation, concept qui a déjà fonctionné puisque la nouvelle génération a pris la relève.

REUSSIR LAIT N ° 360, 01/09/2021, 3 pages (p. 100-102)

réf. 290-028





## L'abattage alternatif, aussi en petits ruminants

DUVERNE Lucie

Des projets de reprises d'abattoirs voient le jour dans plusieurs régions françaises. Les premières reprises d'abattoirs par des éleveurs datent de 1990. Ce type d'abattoir répond majoritairement aux besoins des éleveurs qui font de la vente en circuits courts et des bouchers abatteurs. Les éleveurs sont alors tâcherons, c'est-à-dire qu'ils participent autant à l'entretien qu'à la gestion administrative de l'abattoir. D'autres formes d'abattage alternatif existent, telles que les abattoirs mobiles et les caissons d'abattage (ces derniers nécessitent d'acheminer les carcasses vers des abattoirs fixes). Dans certains départements, les éleveurs de petits ruminants en circuits courts ne font pas abattre assez d'animaux pour qu'un abattoir mobile, allant de ferme en ferme, soit une solution intéressante. Ces éleveurs étudient, en revanche, la possibilité de créer un abattoir mobile qui se rend à des points de rassemblement. Cependant, il est difficile d'obtenir les agréments nécessaires (du point de vue administratif). L'obtention de caissons d'abattage ne semble pas non plus être encore adapté à l'élevage ovin. Des projets de chaînes spécialisées en petits ruminants sont toutefois à l'étude dans la Drôme et en Loire-Atlantique.

REUSSIR PATRE N ° 688, 01/11/2021, 1 page (p. 16)

réf. 290-029

## « Je suis passé des vaches aux ovins en vente directe »

MOREL Bérenger

En Isère, Didier Allibe a complètement changé son système de production : il est passé de l'élevage de vaches laitières (dont le lait était vendu en circuit long), à l'élevage d'ovins allaitants valorisés en circuit court. A la cinquantaine, cet éleveur a, en effet, souhaité changer de production pour gagner en confort de travail et rendre sa ferme plus attractive pour une éventuelle transmission. Vu la configuration de sa ferme, il a opté pour l'élevage ovin qui nécessite globalement moins d'investissement et qui permet un retour économique assez rapide. Avant d'effectuer cette transition, l'éleveur a bien réfléchi son projet. Il souhaitait alors simplifier au maximum le travail, avec deux périodes d'agnelages et en commercialisant ses agneaux à une coopérative. Cependant, une expérience imprévue lui a fait changer d'avis : un collègue lui a une fois proposé de vendre ses produits dans un magasin de producteurs. Didier Allibe s'est alors rendu compte qu'il appréciait beaucoup le contact avec les clients. Il a ainsi décidé de vendre des agneaux toute l'année en vente directe, avec trois périodes d'agnelages (février, août et novembre). Ceci lui permet également de lisser son revenu sur l'année. Il a misé sur une transformation à la ferme en aménageant un laboratoire dans un camion frigo. Pour répondre aux attentes de sa clientèle, il est également passé en bio.

REUSSIR PATRE N ° 688, 01/11/2021, 3 pages (p. 28-30)

réf. 290-031



## Améliorer la productivité des prairies bio

TOURNIER Aurélien

Le vieillissement des prairies a fait l'objet d'une conférence lors de l'édition 2021 du salon Tech&Bio. Vincent Vigier, de la Chambre d'agriculture du Cantal, et Patrice Pierre, de l'Institut de l'élevage, ont proposé des pistes pour entretenir des prairies vieillissantes. La dégradation d'une prairie peut être causée par de multiples facteurs : succession d'aléas climatiques, surpâturage estival combiné à une sécheresse, pâturage au début du printemps sur des prairies aux sols argileux humides, apports organiques concentrés sur quelques parcelles, changement brutal du mode d'exploitation... La rénovation de ces prairies permet, à la fois, de maintenir une bonne capacité de stockage de carbone, d'augmenter le rendement fourrager, de développer le feutrage racinaire et d'améliorer ainsi la vie du sol... Pour cette rénovation, il est possible d'avoir recours à des méthodes de sursemis, c'est-à-dire de renforcer le couvert initial en semant par-dessus des espèces pérennes. La vesce est bien adaptée à ce type de pratique et apporte de la protéine. Le seigle permet, quant à lui, d'apporter des fibres, tandis que l'avoine est idéale pour favoriser le séchage du fourrage.

REUSSIR PATRE N ° 688, 01/11/2021, 1 page (p. 32)

réf. 290-032

## Veaux sous la mère : Boulot simplifié et santé améliorée

TREMBLAY Olivia

L'élevage des veaux laitiers sous leur mère, ou sous des vaches nourrices, intéresse de plus en plus d'éleveurs et d'éleveuses, notamment en agriculture biologique. La simplification du travail est l'une des principales motivations pour la mise en place de cette pratique. La deuxième motivation est l'amélioration de la santé des veaux, en limitant les facteurs exogènes pouvant favoriser les maladies infectieuses et digestives (notamment les diarrhées). Cette pratique peut également permettre d'être en conformité vis-à-vis de l'obligation d'accès à l'extérieur des veaux en agriculture biologique. Selon l'objectif des éleveurs, plusieurs conduites sont pratiquées en bio : 1 - les veaux sont exclusivement élevés sous leur mère jusqu'à leur vente ou leur sevrage ; 2 - les veaux sont élevés sous leur mère durant une période, puis sont regroupés et alimentés au seau jusqu'à la vente ou le sevrage ; 3 - les veaux sont élevés sous leur mère durant une période, puis sont allaités par une vache nourrice jusqu'à la vente ou le sevrage. Deux éleveurs bio, basés en Bretagne, apportent leurs témoignages : Jean-Luc Gicquel laisse les veaux mâles avec leur mère jusqu'à leur vente, tandis que les génisses de renouvellement restent une semaine avec leur mère, avant d'être allaitées par une vache nourrice ; Christian Guémené laisse tous les veaux avec leur mère jusqu'à trois semaines, puis les mâles sont vendus et les génisses de renouvellement sont regroupées et nourries au seau.

SYMBIOSE N ° 272, 01/11/2021, 2 pages (p. 20-21)

réf. 290-104



## Circuits courts : Produire, transformer et commercialiser de la viande bovine en circuits courts

MORIZOT-BRAUD Françoise / CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le CERD (Centre d'étude et de Ressources sur la Diversification) et le réseau des Chambres d'agriculture ont conduit une enquête auprès de 71 producteurs de viande bovine, dont certains en bio, commercialisant, en moyenne, une vingtaine de bovins par an en circuits courts. Cette enquête, réalisée en 2019, fournit des repères sur différents modes d'organisation pour commercialiser en circuits courts (transformation à la ferme ou via un prestataire de service), sur différentes stratégies commerciales, ainsi que sur le temps de travail. Elle a également permis de recueillir des données économiques. Ce document présente une synthèse de ces résultats. Il est structuré en six parties : 1 - Structure, trajectoire et place de l'atelier viande bovine sur les exploitations ; 2 - Commercialisation ; 3 - Organisation de l'abattage, de la découpe et de la transformation ; 4 - Choix des animaux pour les circuits courts et gestion de la qualité ; 5 - Organisation du travail ; 6 - Rentabilité de l'activité viande bovine en circuits courts.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays de la Loire/2022/202203\\_Produire\\_transformer\\_commercialiser\\_v viande\\_bovin\\_en\\_CC.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/202203_Produire_transformer_commercialiser_v viande_bovin_en_CC.pdf)

2022, 16 p., éd. CERD (Centre d'Etude et de Ressources sur la Diversification) / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 290-113

## Fiches AutoSysEI : Faire des stocks sur pied pour allonger le pâturage en période estivale - Caprins, Bovins lait, Bovins viande, Ovins lait, Ovins viande

INSTITUT DE L'ELEVAGE / CHAMBRES D'AGRICULTURE

L'espace AutoSysEI, géré par l'Institut de l'Élevage, est dédié aux éleveurs, aux techniciens et aux apprenants qui s'intéressent à l'autonomie alimentaire des élevages, et aux leviers techniques pour l'améliorer à l'échelle de l'exploitation. Cet espace héberge notamment cinq fiches techniques sur le report sur pied (une fiche par production animale : caprins, bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande). L'objectif de cette technique est de reporter un excédent d'herbe, obtenu à la fin du printemps, sur la période estivale, par un allongement des cycles des végétaux et par la maîtrise de l'épiaison. Concrètement, il s'agit de laisser vieillir tout ou partie des repousses d'une ou de plusieurs parcelles, lorsque la croissance de l'herbe est supérieure aux besoins des animaux. L'herbe sera consommée plus tard, lorsque la pousse redeviendra inférieure à la consommation des animaux. Ces fiches apportent des conseils, adaptés à chaque production, pour réaliser des stocks sur pied dans de bonnes conditions.

<https://tinyurl.com/4b265xbz>

2017, 5 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 290-114



## Review: Quality and authentication of organic animal products in Europe

*Bilan : Qualité et authentification des produits animaux biologiques en Europe (Anglais)*

PRACHE S. / LEBRET B. / SANS P. / ET AL.

Le label AB (Agriculture Biologique) et l'Eurofeuille garantissent un processus de production qui interdit, notamment, l'utilisation d'engrais de synthèse, de pesticides et d'hormones, tout en limitant l'utilisation de médicaments vétérinaires. Toutefois, les consommateurs exigent des garanties concernant la qualité de ces aliments. Cet article dresse un état des lieux des connaissances actuelles sur la qualité des produits animaux biologiques et sur les moyens d'authentifier leur origine biologique. La qualité est ici considérée comme une combinaison de six facteurs : la valeur commerciale, les attributs nutritionnels, sensoriels, technologiques, de commodité et sanitaires. La comparaison de ces attributs entre les produits animaux bio et conventionnels montre une forte hétérogénéité au sein de chaque modalité, due à la variabilité des pratiques agricoles. Deux méta-analyses récentes ont néanmoins montré de meilleurs attributs nutritionnels dans le lait et la viande biologiques, liés à leur teneur plus élevée en acides gras polyinsaturés. En ce qui concerne la qualité sanitaire, un manque d'études a été relevé. L'agriculture biologique réduit le risque de résidus de médicaments et de résistance aux antibiotiques, mais l'élevage en plein air et une période d'élevage plus longue peuvent augmenter l'exposition des animaux aux contaminants environnementaux, ce qui pourrait augmenter le risque de bioaccumulation dans les produits animaux. En général, les attributs liés à la qualité sont plus variables chez les produits bio que chez les produits conventionnels, ce qui peut être dû à une sélection génétique moins importante (notamment en volaille), une plus faible utilisation des intrants et/ou une plus grande variabilité des conditions d'élevage. Cependant, la littérature n'aborde pas l'impact de cette plus grande variabilité sur l'acceptabilité par les consommateurs et sur l'adaptation des procédés de fabrication.

<https://doi.org/10.1016/j.animal.2021.100405>

ANIMAL N ° Vol. 16, n ° 1, 01/02/2022, 13 pages (p. 1-13)

réf. 290-116

## Rhône : En plein air intégral

RICHARD Samuel

Benoit et Olivier se sont installés officiellement en mai 2020 dans le Rhône, à 600 m d'altitude, en élevage porcin naisseur-engraisseur en plein air intégral, avec cabanes. Ils ont passé beaucoup de temps à poser des doubles clôtures, en lien avec les mesures contre la peste porcine. Ils ont ainsi clôturé trois îlots d'une dizaine d'hectares chacun, dont certains en sous-bois. Chaque îlot est divisé en paddocks avec divers parcs : gestation, maternité, sevrage, engraissement... Sur leurs 42 hectares, ils élèvent ainsi 20 truies de race Younan, chacune faisant 2 portées par an. Ils accueillent aussi une dizaine de vaches en pension, ce qui leur permet de recevoir certaines aides ou encore de valoriser les îlots en dehors de leur occupation par les porcs. Ils font également de la vente de foin sur pied sur 6,2 hectares. Ces éleveurs implantent des arbres, type chêne, pour l'ombre ou pour nourrir les porcs, à terme. A ce jour, ils produisent 250 porcs par an, abattus à minimum 8 mois (110-120 kg de poids carcasse). Les animaux sont valorisés pour moitié en carcasses, l'autre moitié est transformée (viande et charcuterie pour la vente directe). Pour l'alimentation, point difficile, l'herbe est un élément-clé. Ils valorisent aussi au mieux des déchets alimentaires comme la drêche de bière d'une brasserie proche. Ils achètent un aliment complet d'engraissement mais veulent le réduire fortement. Le nécessaire apport de céréales se fait grâce à des contractualisations avec des céréaliers de l'Ain. A terme, ces éleveurs voudraient bien accueillir un.e maraîcher.ère, les cochons pouvant alors manger les légumes non consommés.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 378, 01/12/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 290-122



## Guide élevage : Elever des vaches laitières bio

CAB PAYS DE LA LOIRE

Ce guide, fruit d'un travail du réseau des paysans biologiques des Pays de la Loire (CAB, GAB et CIVAM bio), présente des données sur la production de lait de vaches biologiques. Après un rappel des chiffres et la présentation d'une partie des opérateurs de la filière lait biologique en Pays de la Loire, ce guide fournit des informations sur les différentes étapes pour réaliser son projet d'installation ou de conversion. Il aborde également la réglementation et fournit quelques références technico-économiques pour l'élevage bovin lait biologique. Les thèmes suivants sont aussi traités : - Autonomie et résilience ; - Races et caractéristiques ; - Diversification et cohérence du système ; - Santé du troupeau ; - Abattage à la ferme ; - Commercialisation. Pour finir, quinze fermoscopies, comprenant des témoignages d'éleveurs des cinq départements des Pays de la Loire, viennent enrichir ce document.

2022, 72 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 290-097

## Dossier : L'abattage paysan : une réalité qui s'impose

MALBEC Yves Pierre / CHAMPION Fabien /  
GAZEAU Marie / ET AL.

Manque d'abattoirs, bien-être animal, conditions de travail des employés dans les abattoirs, demande sociétale, souhait d'éleveurs de se réappropriier la phase de mise à mort de leurs animaux..., autant d'éléments qui expliquent pourquoi la question de l'abattage paysan devient une réalité qui s'impose peu à peu, malgré des freins législatifs et réglementaires, malgré la vision dominante de ce que doit être l'organisation des outils d'abattage en France, basée sur de grands outils industriels, ou encore malgré le lobbying de certains acteurs économiques. La France est d'ailleurs en retard en la matière par rapport à certains voisins européens comme la Suède ou l'Allemagne, malgré la loi Egalim de 2018 qui ouvre la porte à l'abattage mobile et de proximité. Dans tous les cas, des démarches alternatives se développent : c'est ce que veut montrer ce dossier, avec l'objectif d'inspirer d'autres projets. Ces démarches, très majoritairement collectives, s'appuient sur des approches différentes : création d'une entreprise d'abattoir mobile, reprise d'un abattoir local, projets divers d'abattage à la ferme, ou encore création d'un abattoir collectif au sein duquel chaque tâche, de l'abattage à la découpe, est assurée par des éleveurs qui se sont formés pour cela. Pour réussir son projet en la matière, il est important de s'appuyer sur des démarches réussies, de passer « d'une logique sectorielle à une logique territoriale associant une diversité d'acteurs », de « construire avec ces acteurs de nouvelles pratiques et de nouvelles normes », et aussi de « travailler à modifier le paysage politique et institutionnel à des échelles supérieures ».

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 375, 01/09/2021, 8 pages  
(p. I-VIII)

réf. 290-057



## Santé des volailles : Bien observer pour ne pas se laisser voler dans les plumes

RICHARD Cécile

A partir de conseils formulés par un vétérinaire avicole et de retours d'expériences d'éleveurs, cet article revient sur les points-clés, entre observation et bonnes pratiques d'élevage, qui permettent, notamment en bio, d'avoir des poules en bonne santé. Ainsi, des conditions d'élevage correctes sont essentielles : veiller à l'abreuvement qui doit être en quantité suffisante et de qualité, à l'alimentation (de qualité, équilibrée, adaptée aux besoins, d'une granulométrie adaptée) ou encore à l'habitat, avec une température, une ventilation ou encore une humidité des bâtiments à surveiller et à réguler. Autre élément-clé : l'observation régulière des animaux. Quantifier les consommations (d'eau et d'aliments) ou encore la mortalité est important. Peser les poules une fois par semaine ou suivre les courbes de ponte peut être aussi un moyen pour détecter plus tôt un problème de santé et pour réagir. L'observation des déjections, de l'état du plumage ou encore du comportement des volailles est tout aussi important. Bref, observer, prévenir plutôt que guérir.

SYMBIOSE N ° 273, 01/12/2021, 3 pages (p. 24-26)

réf. 290-056

## Pintades, poulets, poulardes et chapons : Volailles agroforestières : dehors à tout prix !

KACHKOUCH SOUSSI Claire

En 2001, Nicolas et Anne-Catherine Petit s'installent à la Ferme En Coton, près d'Auch, dans le Gers. Ils gèrent aujourd'hui un élevage de volailles sur des parcours agroforestiers en atelier principal, complété par des ateliers porcs noirs, agneaux et poules pondeuses. 5 autres hectares sont prêtés à un paysan boulanger et à une maraîchère. Le fonctionnement de l'atelier de volailles, la ration, l'abattage et la découpe (en Cuma), ainsi que la commercialisation sont détaillés.

BIOFIL N ° 140, 01/03/2022, 3 pages (p. 81-83)

réf. 290-087

## L'observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers : Exercice comptable 2019

DIEULOT Romain / LEPAGE Mickaël /  
CORMERAIS Guy / ET AL.

Le Réseau CIVAM compare, chaque année, les performances des exploitations d'élevage bovins lait en Agriculture Durable (AD), biologiques ou non, avec celles du RICA dans le Grand Ouest. Les fermes en AD ont plutôt une stratégie « valeur ajoutée » (avec plus de résultat pour moins de produit), par rapport aux fermes du RICA qui ont plutôt une stratégie « volume de production ». Il y a notamment des charges inférieures sur la plupart des postes en AD (alimentation, cultures, amortissements matériel et bâtiments). Aujourd'hui, la reprise des fermes laitières est cruciale pour l'avenir de l'agriculture du Grand Ouest. Le document présente également des portraits d'éleveurs et d'éleveuses qui se sont installés en systèmes pâturants et qui montrent que c'est une voie d'avenir (accessibilité économique, temps libre, simplification du système...).

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thmatique/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-2021/>

2021, 16 p., éd. RÉSEAU CIVAM - PÔLE AD GRAND OUEST

réf. 290-126



## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### ARBORICULTURE

#### L'Argovie, le paradis des noisetiers

FROMMELT Maya

En Suisse, les noisettes bio sont fortement recherchées par l'industrie de la boulangerie et de la confiserie. Andreas Gauch a fait le pari d'en cultiver. Son verger de 1,7 ha est en septième année de production. Avant de planter ses noisetiers, cet autodidacte a voyagé deux ans en mobilhome dans des régions et des pays voisins, afin d'observer les pratiques d'autres producteurs et d'apprendre de leurs réussites, ainsi que de leurs échecs. Il a ainsi pu constater que les noisetiers plantés trop serrés posent problème : cela diminue le rendement et rend la récolte pénible lorsque les noisettes sont tombées à terre. Ce producteur a alors fait le choix de conduire ses noisetiers comme des arbres, et non comme des buissons. Comme porte-greffe, il utilise une variété tolérante aux aléas climatiques, le noisetier de Byzance, sur lequel il greffe diverses autres variétés. Andreas Gauch mise sur des variétés avec de gros fruits et faciles d'entretien. La récolte s'effectue à l'automne, lorsque les fruits tombent par terre. Toutefois, pour éviter que les fruits ne restent trop longtemps au sol, où ils peuvent être contaminés par des maladies, Andreas Gauch a développé son propre système de récolte en lien avec un constructeur de machines agricoles : il tend des filets dans sa plantation, ce qui évite que les noisettes ne touchent directement le sol, puis il les aspire avant de les faire sécher dans une remorque au soleil.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2021/ba-f-2021-08-ar.pdf>

BIOACTUALITES N ° 8/21, 01/10/2021, 2 pages (p. 12-13)

réf. 290-013

#### L'arboriculture bio dans le Piémont italien : une filière rattrapée par ses surfaces et ses volumes

VENOT Céline / DESANLIS Myriam / ODOUL Alice

Un voyage d'étude a été organisé, en juin 2021, par l'ADABio et l'ARDAB, dans les vergers bio du Piémont italien. Il a rassemblé, pendant deux jours, une quinzaine d'arboriculteurs bio de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce voyage a été, pour eux, l'occasion d'échanger avec différents acteurs de la filière italienne du bassin arboricole de Saluzzo. Ce territoire est historiquement dédié à la production de pommes et de poires. La bio s'y est fortement développée, ces dernières années : entre 2016 et 2020, les surfaces cultivées en bio ont doublé. En 2020, elles représentaient 22 % des surfaces en pommiers et 51 % des surfaces en poiriers. Cet accroissement brutal a provoqué un effondrement des prix : le bio se vend quasiment au même prix que le conventionnel. Autre élément qui explique ce phénomène : la différenciation marketing entre le bio et le conventionnel est faible dans les supermarchés italiens. Il faut savoir que le bio ne représente que 3 % de la consommation italienne. 80 % de la production de pommes et de poires bio sont dédiés à l'export. Les producteurs français ont également parlé de la conduite des vergers avec trois producteurs bio italiens, et ont notamment comparé leurs méthodes pour contrôler le développement de certains ravageurs et maladies (tavelure, puceron lanigère, monilia...).

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>  
LA LUCIOLE N ° 33, 22/09/2021, 3 pages (p. 20-22)

réf. 290-019



## An agroecological orchard experiment: The Alto project, towards pesticide-free tree fruit production

*Un verger expérimental agroécologique : Le projet Alto, vers une arboriculture fruitière sans pesticides (Anglais)*

RICARD Jean-Michel / MILLAN Muriel / JAY Michel / ET AL.

Le projet Alto a pour objectif de développer et de tester de nouveaux vergers pour tendre vers une production fruitière sans pesticides. C'est un projet Dephy Expe, réalisé dans le cadre du plan Ecophyto II. Le site expérimental du CTIFL de Balandran est impliqué dans ce projet. Un verger agroécologique, peu consommateur en intrants phytosanitaires, a notamment été conçu et implanté sur ce site expérimental. Ce verger innovant repose sur la diversification des cultures (différentes espèces et variétés) et sur la conservation de lieux dédiés à la biodiversité. Sa conception et sa gestion ont été optimisées pour favoriser les services écosystémiques, notamment la lutte biologique. Des évaluations environnementales, technico-économiques et sociales vont permettre de mieux caractériser ce verger exploratoire.

INFOS CTIFL N ° 375, 01/10/2021, 6 pages (p. 70-75)

réf. 290-040

## Houe rotative : Un bon casse-croûte

EVENAT Yann

Le revue Symbiose a réalisé une série d'articles sur des outils de désherbage mécanique (ces articles ont été écrits dans le cadre du projet Désherb'méca). Ce deuxième volet est consacré à la houe rotative. Cette dernière est arrivée en France, il y a une trentaine d'années, et reste assez peu plébiscitée par les agriculteurs français, comparée à d'autres matériels de désherbage mécanique. Elle a, néanmoins, des atouts à faire valoir, notamment sa robustesse et son débit de chantier important (il faut travailler au minimum à 16 km/h). Le désherbage se fait grâce à la projection de terre et au décollage des adventices au stade filament blanc (l'efficacité diminue de 65 % dès que le stade cotylédon de l'adventice est atteint). La houe rotative travaille en « plein » sur la culture et elle peut être passée à des stades de culture très jeunes. Sur maïs, elle peut s'utiliser du semis au stade 3 feuilles. En général, deux passages sont effectués. Sur céréales, la houe rotative peut s'utiliser du stade trois feuilles au stade début épiaison. Elle peut également être utilisée en hiver pour « écroûter » les céréales et relancer la minéralisation.

SYMBIOSE N ° 272, 01/11/2021, 2 pages (p. 22-23)

réf. 290-105

## CONTRÔLE DES ADVENTICES

### Rotoétrille : Mirage ou miracle ?

RICHARD Cécile

Cet article, dernier d'une série de quatre consacrés aux outils de désherbage mécanique, fournit des informations sur la rotoétrille. Bien qu'onéreux, cet outil, récemment adopté par les producteurs bio, présente de nombreux atouts, tout en évitant les défauts de la herse étrille et de la houe rotative : meilleure capacité de pénétration dans le sol que la herse, polyvalence sur différentes cultures, débit de chantier compétitif, efficacité y compris en présence de résidus de culture... Au-delà du stade de la culture, il faudra accorder une attention particulière à quatre points de réglage pour éviter les dégâts importants sur la culture. Les témoignages de plusieurs agriculteurs bretons bio apportent des informations sur l'utilisation de la rotoétrille, ainsi que sur le meilleur moment pour en faire usage.

SYMBIOSE N ° 276, 01/03/2022, 2 pages (p. 22-23)

réf. 290-061





## GRANDES CULTURES

**Le colza bio : faisable... en bonne compagnie ; Colza d'hiver bio sans labour : « 80 % de la réussite, c'est le démarrage »**

L'ATOUT TREFLE / LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE / TERRES Tiphaine

Le colza est connu pour être une culture consommatrice de pesticides. Il trouve néanmoins sa place dans les systèmes biologiques en polyculture-élevage diversifiés de Vendée. Le GAEC des Rocs a, par exemple, développé une association de cultures (colza – sarrasin - trèfle nain blanc) qui permet de réaliser trois récoltes en deux ans. Tout est semé à la mi-mai, à 1 cm de profondeur, avec un semoir en ligne combiné à une herse rotative. Les associés du GAEC surveillent ensuite la bonne levée du colza (objectif de 15 pieds/ha en début d'hiver), et réalisent, si besoin, un ou deux passages d'orthophosphate de fer pour lutter contre les limaces. Le sarrasin est ensuite récolté au mois de septembre. Le colza peut alors se développer et le trèfle nain blanc couvre le sol. Le colza est ensuite récolté l'année suivante (fin juin). Le trèfle peut alors soit être pâturé, soit servir d'engrais vert. Le GAEC Ursule implante, quant à lui, son colza derrière un méteil blé-féverole. Un faux semis est réalisé 48 h après que le méteil soit récolté (fin juillet), puis du lisier (60 unités d'azote) est apporté avant le semis de colza. Le semis est réalisé autour du 15 août, 24 heures après le passage d'une herse rotative. Le GAEC utilise des semences fermières, ce qui lui permet de réaliser des économies. Le sol n'est pas labouré afin de conserver sa fraîcheur. Si la culture du colza n'est pas assez belle au mois de novembre, les associés sèment de l'orge à la volée, puis le tout est récolté à la même période.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 97, 01/07/2021, 2 pages (p. 6-7)

réf. 290-002

**Cultures pour l'alimentation humaine : Le millet en Loire-Atlantique (*Panicum miliaceum*) ; La graine de chanvre en Loire-Atlantique (Chanvre, *Cannabis sativa*) ; La lentille en Loire-Atlantique (Lentilles, *Lens culinari*)**

FD CIVAM DE LOIRE-ATLANTIQUE

Ces trois fiches techniques portent sur trois cultures à destination de l'alimentation humaine cultivables en Loire-Atlantique : le millet, le chanvre (graines) et la lentille. Ces fiches ont été réalisées à partir de retours d'expériences d'agriculteurs et d'agricultrices du réseau Civam Loire-Atlantique. Elles ont été rédigées dans un contexte d'agriculture durable, mais sont compatibles avec l'agriculture biologique (rotations des cultures longues, désherbage mécanique, associations de cultures, pas d'utilisation de produits phytosanitaires...). Chaque fiche décrit : les intérêts agronomiques de la culture, sa place dans la rotation et son itinéraire technique (travail du sol avant semis, semis, gestion de l'enherbement, récolte, séchage, tri...). Le témoignage d'un producteur illustre chacune de ces fiches. Pour la culture du chanvre, c'est un producteur bio qui rapporte son expérience : Guillaume Vallée, du GAEC des Genêts.

<https://www.civam-paysdelaloire.org/ressources/>  
2020, 2018 et 2017, 3 fiches techniques, éd. FR CIVAM PAYS DE LA LOIRE

réf. 290-009

**Faucher ses cultures annuelles : Quels intérêts ?**

TRAVERS Vaiolini / FUSEAU Marie

Le fauchage-andainage est une technique de récolte venue d'outre-Atlantique, qui se développe peu à peu en France. Le principe : décomposer la récolte de cultures annuelles en deux temps. Dans un premier temps, la culture est fauchée et laissée au sol en andains ; puis, 4 à 7 jours plus tard selon les espèces, la culture est récoltée avec une moissonneuse-batteuse. Les intérêts de cette pratique, présentés dans cet article, sont d'autant plus marqués lorsqu'il s'agit de sauver une culture présentant un fort salissement, des niveaux de maturité hétérogènes, ou avec des risques de mauvaise qualité importants. Les matériels utilisés et quelques conseils techniques sont indiqués pour faire d'une récolte en fauchage-andainage un réel atout.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>  
PROFILBIO N° 16, 01/05/2022, 3 pages (p. 21-23)

réf. 290-071



## Le retour de la Cameline sativa : elle a tout d'une grande !

DE MONDENARD Elodie / COULON Romain

La cameline est une crucifère aux multiples avantages : elle permet de diversifier les rotations culturales, de casser le cycle des adventices avec son semis estival ; elle peut être implantée en culture principale ou en dérobée (c'est une culture à cycle court), et ses besoins en eau sont relativement faibles. Pourtant, cette plante est principalement cultivée pour sa fonction tuteur avec la lentille, jamais en culture pure. Dans le Puy-de-Dôme, un paysan-huilier et un laboratoire de R&D (Greentech) ont décidé de monter une nouvelle filière de cameline bio et équitable à destination des cosmétiques. Après quelques mois d'échanges et de premiers tests, les besoins en cameline ont été quantifiés : 10 tonnes d'huile, soit une cinquantaine d'hectares de cameline. Le paysan-huilier s'est alors rapproché du GIEE « Bio Motivés de Limagnes », accompagné par Bio 63. Ils ont alors, ensemble, monté un nouveau collectif, le « Collectif Bio-Diversifié », également suivi par Bio 63. Avec les conditions pluvieuses de l'année 2021, seuls 35 ha ont pu être emblavés, au lieu des 50 ha prévus. Ils ont néanmoins permis d'établir des premiers résultats : l'implantation a été difficile, mais les levées ont été belles ; il est possible d'utiliser des semences fermières ; la densité de semis et la préparation du sol sont deux leviers importants pour limiter les adventices (plus que le désherbage mécanique), etc.

[http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/LA LUCIOLE N ° 33, 22/09/2021](http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/LA_LUCIOLE_N_33_22/09/2021), 3 pages (p. 30-32)

réf. 290-023

## Dossier Grandes cultures

HANQUEZ Stéphane / TECHNI BIO

Ce dossier regroupe sept articles en lien avec les grandes cultures biologiques en Pays de la Loire. Le premier porte sur le « Rallye bio », un rendez-vous annuel vendéen sur les cultures bio : cet événement a fêté ses dix ans en 2021 et a regroupé 150 personnes. Le deuxième article présente les avantages et les inconvénients de l'écimage des féveroles dans les associations blé-féverole : augmentation du rendement et du taux de protéines du blé, et diminution du rendement de la féverole. L'article suivant apporte des chiffres sur les grandes cultures biologiques dans les Pays de la Loire. Il s'appuie, pour cela, sur les statistiques de l'ORAB (Observatoire régional de l'agriculture biologique). Le quatrième article est consacré aux choix variétaux des céréales à paille bio : il présente un document de synthèse qui regroupe les résultats du réseau de criblage national EXPEBIO (réseau piloté par l'ITAB). L'article suivant traite de la commercialisation et de la valorisation des cultures bio : il pose cinq questions pour aider les producteurs à anticiper la commercialisation de leurs récoltes et propose un lien vers une brochure qui présente une analyse du marché bio des grandes cultures. L'avant-dernier article est consacré à la porte ouverte de la plateforme d'essai système de Conlie, qui a pour objectif de mesurer, sur le long terme, les effets de différents itinéraires techniques sur la maîtrise des adventices et sur le maintien de la fertilité des sols. Le dernier article porte sur la culture du lin (d'hiver ou de printemps) en Pays de la Loire.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Pays\\_de\\_la\\_Loire/022\\_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_no\\_96\\_202110.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_no_96_202110.pdf)  
TECHNI BIO N ° 96, 01/10/2021, 4 pages (p. 4-7)

réf. 290-007



## Guide technique : Echanges & commercialisation en grandes cultures : Repères réglementaires et témoignages de producteurs bio en Pays de la Loire

CHOLLET Emmanuelle / TOUTAIN Léo /  
FEVRIER Pierre / ET AL.

Ce guide, édité par la CAB Pays de la Loire, fruit d'un travail en collaboration avec le Réseau Semences Paysannes, a été réalisé dans le but de donner, aux producteurs de céréales, oléagineux et protéagineux, des repères réglementaires en matière d'échanges et de vente de grains, de fourrages, d'effluents et de semences. Trois producteurs bio partagent leurs témoignages sur leurs pratiques d'échanges.

[https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2022/06/Guide-Commercialisation-echanges\\_VF\\_2022.pdf](https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2022/06/Guide-Commercialisation-echanges_VF_2022.pdf)  
2022, 18 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 290-092

## JARDINAGE

### Solutions pour un jardin résilient : Climat, pollution, biodiversité...

THOREZ Jean-Paul

Floraisons précoces, gelées printanières catastrophiques, canicules et sécheresses ou pluies torrentielles... Tout comme les autres écosystèmes, le jardin est impacté par le changement climatique (arbres déracinés, légumes brûlés par le soleil...), et c'est sans compter la chute de la biodiversité, le développement d'espèces invasives et la pollution de l'air et des sols... Afin de surmonter ces phénomènes au jardin, Jean-Paul Thorez, ingénieur agronome, commence par dresser un tableau de l'évolution de notre environnement proche sur ces dernières décennies. Il propose, ensuite, des solutions qui intègrent des techniques classiques de jardinage bio, des techniques traditionnelles parfois oubliées, mais aussi des techniques innovantes issues de l'agriculture de conservation, de la permaculture et de la protection biologique des cultures. Gestion de l'eau, choix des plantations et sélection de cultures potagères et fruitières pour s'adapter au changement climatique, création de refuges pour la faune, choix de plantes attirant les auxiliaires pour favoriser la biodiversité, maintien d'un taux d'humus suffisant, aération du sol, etc. sont autant de solutions proposées.

2022, 304 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 290-081

## MARAÎCHAGE

### Moyens de lutte contre le charançon de la blette et de la betterave : Lixus juncii

JANOYER Emilie / CADIOU Héléne /  
GIRAUDET Camille

Connu d'abord pour ses ravages dans le sud de la France, le charançon de la betterave, *Lixus juncii*, a également, depuis quelques années, colonisé les cultures de betteraves du nord de la France. En maraîchage biologique, il pose également problème sur les côtes de blettes, ses piqûres rendant les légumes invendables. Pour le contrôler, les moyens de lutte reposent principalement sur le respect des rotations de 3 ans et la pose de voiles au moment du vol. Un tableau fournit des indications sur le calendrier à suivre pour protéger les différents types de betteraves (primeur, conservation...) de ce ravageur.

ÉCHO DES JARDINS BIO N ° 60, 01/01/2022, 2 pages (p. 1-2)  
réf. 290-051

### Produire des semences en agriculture biologique : Carotte

AUGAGNEUR M. / BRUN L. / LAURENT E. / ET AL.

Cette fiche technique porte sur la production de semences de carottes en agriculture biologique. Elle décrit les étapes de production des semences, dans le respect du cahier des charges de l'AB et de la réglementation de la production de semences : - Exigences de la culture ; - Mise en place de la culture ; - Conduite de la culture ; - Maladies ; - Ravageurs ; - Récolte ; - Agréage.

<https://www.fnams.fr/ressources/semences-bio/>  
2022, 8 p., éd. FNAMS (Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences) / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 290-055



## Agroécologie en cultures légumières : Protection intégrée des cultures de carotte contre les mouches

DANDIN Ségolène

Depuis quelques années, le CTIFL mène des actions afin de définir et d'évaluer des techniques plus agroécologiques pour gérer les mouches en culture de carottes. L'objectif est également de favoriser l'adoption de ces nouvelles techniques par les producteurs. Ces actions sont principalement menées dans le cadre du projet Apiacées (2021-2023, soutenu par la région Normandie), et dans le cadre du projet Casdar REPULSE (2020-2023). Les zones de production du Nord-Ouest de la France sont particulièrement touchées par les dégâts provoqués par les mouches. Les stratégies de protection étudiées se basent sur l'atténuation de l'intensité des dégâts de façon suffisante pour réduire, voire éviter, l'utilisation de pesticides contre ces mouches, tout en maintenant la rentabilité de la culture. Deux stratégies seront plus particulièrement étudiées : détruire précocement les mouches après hibernation et limiter l'accès du ravageur à la culture. Les premiers travaux ont permis de constater que les associations de plantes ne pénalisent pas les carottes et que des différences variétales se dessinent quant à leur comportement face aux bioagresseurs. Les travaux se tournent maintenant vers l'étude de plantes de services, la dissuasion visuelle et olfactive de la ponte dans les carottes, mais aussi la destruction mécanique des pupes avant la phase infestante.

INFOS CTIFL N ° 375, 01/10/2021, 5 pages (p. 47-51)

réf. 290-039

## Vu au Sival 2022 à Angers

RIVRY-FOURNIER Christine

Cet article décrit plusieurs produits et innovations vus à l'édition 2022 du Sival, le salon dédié aux matériels et aux services pour les productions végétales spécialisées : 1 – L'entreprise Cichorium, basée en Espagne, propose un process clé en main pour cultiver des endives ; 2 – Degrav'agri, distributeur de plants de fraisiers, de petits fruits rouges, d'asperges et de rhubarbe, élargit sa gamme certifiée bio, notamment en fraisiers et framboisiers ; 3 - De Sangosse présente le Checkmate puffer, un diffuseur de phéromones contre le carpocapse et les tordeuses en arboriculture ; 4 – Feldklasse propose deux nouvelles bineuses pour les cultures en planche (bineuse Rukaby) et les cultures sur butte (bineuse Pacorel) ; 5 – Koppert, spécialiste dans la sélection de nématodes entomopathogènes contre les ravageurs, élargit sa gamme pour les cultures sous abris ; 6 – Partner & Co présente sa gamme de semences Demeter de couverts végétaux ; 7 – Sumi Agro propose un fongicide composé de terpènes pour lutter contre les maladies de conservation des fruits à pépins.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 72-73)

réf. 290-108



## Séchage des porte-graines : Le haricot ne se met pas la tête à l'envers

CHAVRIER Caroline / BUÉ Manu

La production de semences de haricots biologiques est peu développée en France : elle s'étendait sur 39 ha en 2019 et sur 67 ha en 2020. Les faibles volumes produits, et donc la faible offre commerciale en graines de haricots biologiques, poussent certains producteurs à l'autoproduction de semences fermières. D'autant que le haricot passera dans la catégorie « hors dérogation » en 2025. C'est également un moyen, pour les producteurs, de se réappropriier la création variétale. Binable et battable, la production de semences de haricots ne semble a priori pas poser de problème ; mais, il faut toutefois se méfier de la bactériose sur porte-graines, qui provient souvent des semences de base. Le haricot est très peu allogame ; les variétés cultivées sont des variétés population entretenues en lignée pure. Pour éviter les croisements, il vaut mieux séparer les plants porte-graines des autres plants cultivés de quelques mètres. Le semis s'effectue dès que le sol est assez chaud, souvent entre mi-mai et mi-juin, avec une dose d'environ 25 graines au mètre linéaire. Plusieurs binages seront nécessaires pour maîtriser les adventices, selon les fenêtres météo et les faux semis réalisés auparavant. Un désherbage manuel pourra également être nécessaire. Pour la production de semences, le séchage des graines doit être lent (donc réalisé avec le porte-graines la tête en haut). Il se fera majoritairement au champ, avant récolte, pour les porte-graines cultivés sur de grandes surfaces.

SYMBIOSE N ° 272, 01/11/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 290-103

## PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

### Produire des semences en agriculture biologique : Coriandre

AUGAGNEUR M. / BOUVIALA M. / BRUN L. / ET AL.

Cette fiche technique porte sur la production de semences de coriandre en agriculture biologique. La coriandre est considérée comme une plante « salissante », notamment en agriculture biologique (ressemis fréquents). Cette fiche décrit les étapes de la production de ses semences : - Exigences de la culture ; - Mise en place de la culture ; - Conduite de la culture ; - Maladies et ravageurs ; - Récolte et normes d'agrégage.

<https://www.fnams.fr/ressources/semences-bio/>

2022, 4 p., éd. FNAMS (Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences) / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 290-054

### Menthe poivrée : Une culture qui ne manque pas de piquant

CHAVRIER Caroline

Plante vivace ayant de nombreuses vertus, la menthe poivrée est très utilisée dans les plats, les boissons, en herboristerie, ainsi que dans les produits d'hygiène sous forme d'huile essentielle. Pour cultiver la menthe poivrée, plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte : choix de la variété, implantation, irrigation et surtout enherbement. La première année, pour favoriser le développement de la culture, la difficulté principale réside dans la gestion des adventices (désherbage, sarclage). Il faudra également être attentif au risque d'infestation par la rouille ; pour lutter contre cette maladie, l'article présente plusieurs mesures préventives et curatives. Une frise chronologique décrit un exemple d'itinéraire technique, pour réaliser la culture sur 1 à 3 ans. Pour finir, Isabelle Chaillou, de la Ferme de Kerlaoudet, à Guiclan (29), Claire Moly, de la Ferme de Cardénoual, à Buléon (56), et Sarah Mell, de Graine de mélisse, à Hédé-Bazouge (35), partagent leurs expériences en culture de menthe.

SYMBIOSE N ° 276, 01/03/2022, 3 pages (p. 24-26)

réf. 290-062



## Bilan d'un projet de valorisation du tilleul des Baronnies Provençales

WRIGHT Julia

La filière tilleul est en crise depuis les années 80. Cette crise est notamment liée à l'effondrement des prix du marché et à la disparition des foires au tilleul. Actuellement, il manque 10 tonnes de tilleul bio français pour subvenir aux besoins des grossistes. Ces derniers sont obligés de s'approvisionner à l'étranger. Depuis 2019, Agribiodrôme et le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales mènent des actions pour relancer une dynamique de cueillette de tilleul (Baronnies et Diois) et pour mieux valoriser cette production : 1 – la mise en place d'un outil pour cartographier les arbres « cueillables » (identification d'arbres et mise en relation des propriétaires et des cueilleurs) ; 2 – la réalisation de deux formations : « Comment tailler un arbre abandonné pour le remettre en production de bractées » et « Réaliser une cueillette performante et qualitative » ; 3 – la réalisation d'une étude sur les variétés cultivées (identification et caractérisation d'une vingtaine de variétés) ; 4 – la mise en place d'une expérimentation, avec l'ONF, pour créer des plants de *Tilia Platyphyllos* issus des forêts de tilleuls sauvages des Baronnies.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>

LA LUCIOLE N ° 33, 22/09/2021, 1 page (p. 26)

réf. 290-021

## Productions PPAM bio nationales

GOUBIN Régine

Depuis plus d'une décennie, le nombre d'exploitations et les surfaces cultivées en PPAM bio (certifiées et en conversion) ne cessent d'augmenter. En 2020, les surfaces cultivées engagées en bio atteignaient 11 721 ha (+ 15 % par rapport à 2019), soit 18 % des surfaces totales de PPAM en France. Les principaux bassins de production se situent en régions Sud-PACA (4 046 ha), Auvergne-Rhône-Alpes (3 322 ha) et Occitanie (1 155 ha). Cet article fournit une carte de la France métropolitaine faisant figurer le nombre d'exploitations, ainsi que les surfaces cultivées en PPAM, selon les régions. Un graphique présente les surfaces des principales plantes cultivées en bio : la lavande et le lavandin.

HERBA BIO N ° 50, 01/03/2022, 1 page (p. 2)

réf. 290-083

## Projet I3D (Installation, Diversification et Développement de la Demande en PPAM Bio) : un projet d'envergure nationale

POULON Béatrice

En 2021, Bio Nouvelle-Aquitaine a déployé le projet I3D (Installation, Diversification et Développement de la Demande en PPAM Bio). Ce projet, mené en partenariat avec de nombreux acteurs de la bio et soutenu par FranceAgriMer, a permis de réaliser différents outils, destinés à aider des porteurs de projets à s'installer ou à se diversifier en PPAM Bio. Fiches informatives liées à l'installation, outils d'aide à la décision, ressources sur certaines plantes, sur la réglementation, ou encore sur la commercialisation... De plus, une méthodologie pour caractériser la demande des transformateurs et autres acheteurs de PPAM bio a été mise en place.

HERBA BIO N ° 50, 01/03/2022, 1 page (p. 4-5)

réf. 290-086

## Bilan Pôle PPAM Tech&Bio

YVIN Cédric

À l'occasion du salon Tech&Bio, en septembre 2021, des démonstrations de matériels de désherbage et de récolte, utilisables en PPAM, ont été effectuées. L'accent a été mis sur les bineuses à rotors, bineuses qui permettent de réaliser un désherbage énergique sur les rangs, entre les jeunes plants, l'année de plantation et, éventuellement, l'année suivante. Quelques exemples sont présentés dans cet article : - La bineuse d'ELATEC ; - La bineuse des établissements REY ; - La bineuse d'AS concept ; - Les disques de binage des établissements Ferotin ; - La bineuse Busa BT ; - La récolteuse électrique de Terrateck.

HERBA BIO N ° 50, 01/03/2022, 2 pages (p. 8-9)

réf. 290-088



## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### Règle de décision : Un outil de pilotage, d'accompagnement et de formation

ECKERT Cathy / ESTORGUES Vianney /  
FALOYA Vincent / ET AL.

Comment s'affranchir des produits phytosanitaires et utiliser les méthodes alternatives ? La filière légumes s'interroge sur ce thème depuis plusieurs années. Or, le recours à ces « nouvelles » méthodes implique des prises de décision de la part des agriculteurs. Ces dernières sont soumises à des règles de décision qui reflètent le lien logique entre les objectifs de l'agriculteur et les actions qu'il va mettre en place pour atteindre ces objectifs, dans une situation agronomique et commerciale donnée. Ces règles sont souvent non formalisées par les agriculteurs, alors qu'elles sont intéressantes à capitaliser et à partager. Ce fut l'objectif du projet DECILég. Ce projet a permis de regrouper un ensemble de connaissances et de règles de décision permettant aux conseillers de mieux accompagner les producteurs vers l'utilisation de méthodes alternatives. Cet ensemble de données sert notamment de support pour former les conseillers et les expérimentateurs. Ces règles de décision ont également été formalisées, sous forme de fiches de décision, saisies sur la plateforme GECO, une plateforme web de capitalisation et de partage de connaissances dédiée à l'agroécologie (consultable par tous gratuitement). Sur chacune de ces fiches, il est indiqué si les leviers mobilisés lors de la prise de décision sont compatibles ou non avec l'agriculture biologique.

INFOS CTIFL N ° 375, 01/10/2021, 8 pages (p. 30-37)

réf. 290-006

### Protection biologique intégrée : combiner les techniques pour protéger ses cultures

GRANDGUILLOT Julien

En maraîchage biologique, il n'existe pas de solution miracle pour lutter contre les ravageurs des cultures. Ainsi, en protection biologique intégrée, la combinaison de plusieurs leviers est souvent la clé pour favoriser les conditions optimales à la présence d'auxiliaires et donc contenir les populations de ravageurs. Les premiers de ces leviers sont la connaissance des cycles biologiques des auxiliaires et des ravageurs et l'observation in situ de leur niveau de présence. Cela permet aux agriculteurs d'intervenir au bon moment, avec le bon parasitoïde. La biodiversité fonctionnelle est également primordiale, et ce, aussi bien à l'échelle de la parcelle qu'à celle de l'exploitation, voire au-delà. Quelques conseils sont présentés dans cet article pour lutter contre certains ravageurs en maraîchage : Tetranychus urticae, pucerons... Si des traitements phytosanitaires sont appliqués en complément, il faudra veiller à ce qu'ils soient compatibles avec la lutte biologique (pour éviter la destruction d'auxiliaires).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 29, 01/04/2022, 3 pages  
(p. 9-11)

réf. 290-072



## Index Acta biocontrôle - 2022

PRINGARD Nathalie / CHARBONNIER Edwige

Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux basées sur la gestion des équilibres biologiques et des mécanismes naturels. Quelles sont les solutions de biocontrôle existantes ? Comment sont-elles utilisées, quels sont les produits de biocontrôle commercialisés et pour quels résultats ? Sont-ils utilisables en AB ? Que dit la réglementation ? L'index biocontrôle propose : - Une définition du biocontrôle, ainsi qu'une description précise des agents qui le composent (macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques, substances naturelles) ; - Un point sur la réglementation en vigueur ; - Des fiches d'exemples d'utilisation des solutions de biocontrôle sur le terrain pour illustrer leur contribution dans la protection intégrée des cultures (lutte contre la pyrale du maïs, le carpocapse des pommes et des poires, l'otiorhynque du fraisier, la pyrale du buis, l'otiorhynque en pépinière, les tordeuses de la grappe sur vigne, la cicadelle vectrice du phytoplasme sur lavande et lavandin, les mouches mineuses des cultures florales sous serre, le mildiou de la vigne, la germination des pommes de terre, les mouches des fruits en arboriculture et maraîchage, la septoriose sur blé et le mildiou sur pomme de terre) ; - Un répertoire des produits (usages, classification toxicologique, conditions d'emploi...) ; - Une liste de contacts et d'adresses utiles (firmes, instituts techniques agricoles...) ; - Les index généraux de consultation (par culture et par usage, par substance active, par spécialité commerciale). Les produits utilisables en AB sont identifiés.

2022, 524 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

réf. 290-082

## SOL

### Connaître son sol pour adapter ses pratiques

BARGAIN Véronique

Le réseau GAB-Frab Bretagne et le GAB 44 ont organisé une semaine sur la thématique des sols. La méthode Hérody a été présentée à cette occasion. Cette méthode permet de comprendre le fonctionnement d'un sol dans l'objectif de l'améliorer. Le fonctionnement d'un sol repose à la fois sur sa texture, sur sa structure et sur les matières organiques qu'il contient. La méthode Hérody caractérise plusieurs formes de matière organique (MO) : la MO fugitive (facile à décomposer), la MO stable (dont la décomposition est plus longue) et parfois des NiNi (MO ni assimilables, ni solubilisables, en raison de la présence de chaînes carbonées difficilement dégradables par les micro-organismes). La majorité des sols bretons sont riches en NiNi du fait de la présence d'aluminium, issu de la roche mère, qui se fixe sur les chaînes carbonées et les rend inaccessibles aux microorganismes.

REUSSIR LAIT N ° 360, 01/09/2021, 2 pages (p. 78-80)

réf. 290-026





## VITICULTURE

### Analyse des pratiques de gestion des couverts végétaux semés en viticulture bio drômoise

GIBAUD Mathilde / WRIGHT Julia

Agribiodrôme a mené une étude sur les couverts végétaux semés dans les parcelles de vignes. Pour cela, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec 16 viticulteurs bio afin de connaître leur mode de gestion des couverts végétaux. Les performances des couverts implantés par ces viticulteurs ont également été évaluées dans 27 parcelles grâce à la méthode MERCI. Les couverts végétaux ont, avant tout, été implantés dans un objectif de fertilisation, mais aussi pour favoriser la vie du sol, améliorer la structure, limiter l'érosion... Ils ont été semés après les vendanges, entre la fin septembre et la fin octobre. Un quart a été semé en semis direct, sans travail préalable du sol. Dans 23 parcelles (sur les 27), les couverts ont été implantés un rang sur deux, avec une rotation tous les ans. La majorité des couverts comptaient maximum trois espèces (mélange graminées-légumineuses), mais certains couverts pouvaient en compter jusqu'à onze. Le coût des semences varie fortement selon les mélanges implantés. Pour gérer les couverts à la fin du printemps, 50 % des agriculteurs effectuent un roulage, 38 % passent le broyeur et 12 % réalisent un roulage et un broyage. En moyenne, le temps total consacré aux couverts est de 4 h 55 par hectare en cas de broyage et de 4h15 en cas de roulage.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>

LA LUCIOLE N ° 33, 22/09/2021, 3 pages (p. 23-25)

réf. 290-020

### Vers un cahier des charges de la pépinière viticole AB !

MARCANTONI Garance

La réglementation européenne bio impose aux producteurs de s'approvisionner en semences et plants produits suivant un cahier des charges précis. À partir de 2022, les viticulteurs bio utilisant des plants non certifiés bio doivent obligatoirement demander une dérogation et, à partir de 2036, l'utilisation de plants certifiés AB deviendra obligatoire. La production de plants de vigne selon le cahier des charges biologique demande de nombreuses adaptations : fertilisation obligatoirement organique, entretien des sols sans herbicides de synthèse, gestion des bioagresseurs uniquement avec des produits ou des traitements autorisés en AB... Selon une estimation des pépiniéristes, le respect de ces contraintes engendrerait un surcoût de production de 50 % : le coût serait ainsi de 2,20 € HT pour un plant bio, contre 1,40 € HT pour un plant conventionnel. Un projet de R&D, nommé PepVitiBio (Production de plants greffés-soudés de vigne dans le respect du cahier des charges de l'AB), a débuté en octobre 2021. Son objectif est d'obtenir des références techniques et économiques sur la production de plants de vigne bio. Ces références serviront ensuite à élaborer un cahier des charges fonctionnel pour les pépinières viticoles biologiques.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Pays\\_de\\_la\\_Loire/022\\_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_no\\_96\\_202110.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_no_96_202110.pdf)  
TECHNI BIO N ° 96, 01/10/2021, 2 pages (p. 8-9)

réf. 290-008



## Flavescence dorée : aspirer plutôt que traiter ?

DELBECQUE Xavier

Les partenaires du projet Feader Vacuum bug essaient de voir s'il est possible d'aspirer les cicadelles dans les vignes, plutôt que de traiter ces dernières. Le but de ce projet est, en effet, de trouver des alternatives à la lutte chimique pour contrôler le développement de cet insecte vecteur du phytoplasme de la flavescence dorée. Pour cela, l'Inrae de Montpellier a développé un prototype de machine capable d'aspirer l'ensemble du profil de la vigne, tout en ayant une vitesse d'avancement correcte. Pour tester son efficacité, des essais comparent quatre modalités : un témoin sans traitement, deux traitements différents (pyrévert et traitement conventionnel) et l'aspiration. Des comptages sur feuilles et sur pièges (plaques jaunes) sont réalisés avant traitement, puis trois jours après. Tout ce qui est aspiré par la machine est également identifié. Les premiers tests ont permis d'aspirer environ 0,5 cicadelle par mètre linéaire. L'objectif est d'arriver à une efficacité a minima comparable à celle du traitement au pyrévert (soit minimum 70 % d'efficacité).

REUSSIR VIGNE N ° 287, 01/09/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 290-034

## Genodics : stop ou encore ?

DELBECQUE Xavier

Les retours des vignerons concernant le recours à la génodique pour lutter contre l'esca sont très hétérogènes. Certains ont réussi à réduire le dépérissement de leurs plants de vigne à moins de 3 %, tandis que d'autres n'ont vu aucune différence. A l'université de Cergy-Pontoise, Olivier Gallet, professeur en biochimie et physiologie végétale, a mis en place un protocole pour évaluer, en laboratoire, les effets des mélodies de l'entreprise Genodics. L'entreprise propose des protéodies (des séries de sons harmonisés en accord avec les acides aminés qui composent les protéines) pour lutter contre les maladies cryptogamiques et les stress environnementaux. Le professeur a testé une protéodie proposée aux maraîchers pour lutter contre les aléas climatiques. Il a travaillé sur des pois en germination dans des conditions de stress hydrique. Il a étudié leur développement, ainsi que leur taux de protéines caractéristiques de l'adaptation à la sécheresse. A sa grande surprise, les pois ayant été stimulés par la mélodie ont montré une germination avec davantage de biomasse et de protéines recherchées, comparés à ceux des autres modalités. Toutefois, le professeur précise qu'il ne faut pas être dans l'attente d'une solution miraculeuse pour lutter contre l'esca : cette maladie est multifactorielle et il faut une approche systémique pour lutter contre elle.

REUSSIR VIGNE N ° 287, 01/09/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 290-035



## Dossier : Apprivoiser les variétés résistantes

DELBECQUE Xavier / GRAVÉ Justine /  
GERBOD Catherine

Ce dossier, composé de trois articles, est dédié aux variétés de vigne résistantes aux bio-agresseurs. Ces variétés sont, pour le moment, seulement accessibles aux vins de France et aux IGP. Néanmoins, les perspectives évoluent : elles devraient bientôt pouvoir être autorisées dans les cahiers des charges des AOP qui le souhaiteront. Le choix en variétés résistantes devrait également s'étoffer, puisque les recherches et les essais s'accroissent. Il faut, néanmoins, que les producteurs acceptent qu'une grande part d'inconnu entoure encore ces nouvelles variétés : quels sont les climats, le type de sol et les porte-greffes les plus adaptés ? Quels sont leurs comportements lors de la vinification ? etc. Le premier article de ce dossier répond justement à plusieurs questions courantes : Quelle est l'économie de traitement ? Quels sont les coûts et les disponibilités des plants ? Quelles sont les aptitudes agronomiques ? L'article suivant porte sur la vinification de ces variétés résistantes : un référentiel œnologique est en cours d'acquisition, mais ces variétés semblent surtout présenter un intérêt en assemblage. Le dernier article est consacré au développement commercial : les atouts environnementaux de ces variétés devraient jouer un rôle majeur pour conquérir les consommateurs.

REUSSIR VIGNE N ° 287, 01/09/2021, 7 pages (p. 37-43)  
réf. 290-036

## Aux Jeunes Pousses, trois ans pour se faire la main

GERBOD Catherine

Désireux de contribuer au renouvellement des générations, Thibault Liger-Belair a choisi de confier les clés d'un domaine biologique de 5 ha à deux jeunes vigneron qui avaient envie de s'installer. Angela Quiblier et Hugo Foizel avaient trois ans pour tester la vie de vigneron sur le Domaine des Jeunes Pousses, situé dans le Beaujolais. Ils devaient tout assurer : de la gestion de la vigne à la commercialisation du vin. Pour mettre en œuvre ce concept inédit de gestion à durée déterminée de vignoble, Thibault Liger-Belair s'est fait aider du cabinet Aucap-Terravea. Il a fallu quatre ans pour que le projet se concrétise. Les bâtiments, les vignes et les moyens de production sont détenus par un GFV (Groupement foncier viticole) et la vendange appartient à la SCEA Domaine des Jeunes Pousses. L'exploitation a bénéficié d'un apport de 100 000 euros afin de faire face aux coûts de la première année. Angela Quiblier et Hugo Foizel préparent déjà la suite : ils ont déjà repris 2 ha sur Chénas et se sont créés un véritable réseau professionnel dans le Beaujolais.

REUSSIR VIGNE N ° 287, 01/09/2021, 2 pages (p. 44-45)  
réf. 290-037

## Des bouteilles de vin sans capsules

GRAVÉ Justine / GERBOD Catherine

En France, depuis le 1er juin 2019, la capsule représentative de droit (CRD) n'est plus obligatoire sur les bouteilles de vin. Certains vigneron, soucieux de leur empreinte carbone et souhaitant limiter les emballages, s'en passent, mais au prix de lourdeurs administratives supplémentaires : réalisation d'un DAE à chaque client professionnel et d'une facture plus complète à chaque client particulier. Beaucoup de supermarchés demandent encore à avoir cette CRD, de peur de perdre les clients : ces derniers semblent habitués à regarder les informations situées sur le dessus de cette capsule. La CRD présente également l'avantage de cacher les petites différences de niveau dans le goulot. Pour beaucoup de professionnels de la filière, les bouteilles de vin sans capsules ne sont pas faites pour tout le monde : cette nouvelle pratique s'adresse à une clientèle soucieuse de l'environnement, plutôt jeune et urbaine. Elle est plutôt utilisée pour des vins biologiques, biodynamiques ou nature.

REUSSIR VIGNE N ° 287, 01/09/2021, 1 page (p. 46)  
réf. 290-038



## De l'oenologie à la viticulture

CARBONNEAU Alain / ESCUDIER Jean-Louis

Aujourd'hui, la filière vitivinicole s'organise en définissant, d'abord, la demande en vins, puis en choisissant des pratiques adaptées aux potentialités du terroir. Elle doit faire face à l'évolution profonde des marchés et des attentes des consommateurs, ainsi qu'aux défis du changement climatique. Cette nouvelle édition, augmentée et mise à jour, aborde l'ensemble des étapes allant de l'environnement de la vigne à l'élaboration du vin, jusqu'à sa dégustation et ses effets sur la santé : climats, sols, terroirs, cépages, santé de la vigne, méthodes de culture, tailles, viticulture durable, appellations, vinification, composition du vin, innovations techniques, qualités organoleptiques, recherche sur les polyphénols et les arômes, dégustation sensorielle. Ce livre illustré concilie les explications scientifiques des processus et la pédagogie des savoir-faire grâce à l'expérience des auteurs. Il s'adresse à tout lecteur intéressé par le monde du vin, qu'il soit viticulteur, œnologue, consommateur éclairé ou étudiant.

2022, 304 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 290-090



## MARCHÉ

### FILIÈRE

#### Consommation bio : Quelle évolution dans les magasins spécialisés ?

SYMBIOSE

En 2021, 80 % des enseignes bio constataient une baisse de la fréquentation de leurs magasins et du panier moyen par rapport à 2020. En effet, depuis le début de la crise sanitaire, les consommateurs ont tendance à privilégier les « gros caddies » aux courses intermédiaires, et préfèrent restreindre leurs lieux d'achats. L'émergence d'offres alternatives (HVE, zéro résidus de pesticides...) semble également participer au repli de la consommation en points de vente bio. Face à cette situation, il est urgent, pour les producteurs et les distributeurs, de relancer la communication sur l'agriculture biologique auprès des consommateurs. En parallèle, un encart traite du développement d'une filière sucre de betterave biologique en Bretagne.

SYMBIOSE N ° 276, 01/03/2022, 2 pages (p. 14-15)

réf. 290-058

#### Bio, local et plaisir, les trois maîtres mots de Naturalia

DUPONCHEL Laura

Le 30 mars 2022, lors d'une conférence de presse, Allon Zeitoun, directeur général de Naturalia, a présenté les chiffres 2021, ainsi que les objectifs pour 2022. L'enseigne, par rapport à 2020, a vu son chiffre d'affaires diminuer de 2 %, malgré ses 38 points de vente supplémentaires en 2021. Cependant, par rapport à 2019, le chiffre d'affaires de l'enseigne a augmenté de 19 %. Pour 2022, l'objectif de Naturalia s'articule autour de trois maîtres mots : bio, local et plaisir. De nombreuses nouveautés sont déployées par l'enseigne, pour favoriser l'accessibilité au bio (promotions sur un nombre plus important de produits), recréer du lien social avec le consommateur (animations-dégustations le week-end) et promouvoir une offre locale plus importante (objectif 15 %), notamment au travers d'une campagne d'affichage avec la distance de provenance de certains produits.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 1 page (p. 169)

réf. 290-065

#### Confiant malgré la conjoncture, Biocoop continue de porter haut ses valeurs

THIVIN Julien

En 2021, le marché global de la bio a connu un fléchissement de 4,6 %. Malgré le ralentissement de la croissance de la bio, Biocoop, leader indépendant de la bio, demeure le seul distributeur à progresser en part de marché (+ 2 points), et ce, malgré la baisse, légère, de son chiffre d'affaires (1 %). Confiants, Pierrick De Ronne, président de Biocoop, et Sylvain Ferry, directeur général, partagent leur analyse et leurs objectifs pour 2022.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 1 page (p. 171)

réf. 290-066



## L'alimentaire bio en GMS à fin février ; Dans un contexte de contraction des ventes, l'inflation s'installe en GSA ; Activité de la distribution Bio fin 1er trimestre 2022

FAVRE Juliette / BIO-LINEAIRES

Début 2022, le recul des ventes des produits alimentaires biologiques s'est poursuivi. Selon les données IRI, le chiffre d'affaires de la distribution bio en GMS a été affecté par une baisse de 6,5 % en février, par rapport à 2021. Seul le rayon bières et cidres bio a connu une évolution positive en un an, avec une augmentation du CA de 5,5 %. L'inflation s'installe en GMS, sur les produits de grande consommation, en bio comme en conventionnel. En février 2022, les trois quarts des produits de grande consommation et du frais en libre service étaient inflationnistes, contre 44 % en septembre 2021. Face à l'augmentation généralisée des prix, le comportement des consommateurs est modifié (achat de produits moins onéreux) ; c'est le label AB, dont le prix est plus élevé, qui risque d'en souffrir le plus. Deux tableaux présentent les chiffres de l'inflation, en bio et en conventionnel, des 5 catégories de produits les plus vendues en GMS. Pour finir, l'évolution 2019-2022 de l'activité de la distribution spécialisée bio, elle aussi en ralentissement, est présentée.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 4 pages (p. 27-33)  
réf. 290-067

## Distribution vrac et EAP

BEAUBATON Christophe / RESEAU VRAC /  
LABBAYE François / ET AL.

En magasin vrac, comme dans d'autres EAP (Épiceries Alternatives de Proximité), ce sont majoritairement des produits biologiques qui sont proposés, souvent accompagnés d'une offre en produits conventionnels. Ce dossier est consacré aux EAP qui regroupent, notamment, les magasins vrac, les boutiques zéro déchet et les magasins de producteurs. 1 – Le premier article est une interview dans laquelle Sylvie Boes, du magasin L'Instant Vrac, à Rambouillet (78) et à Dourdan (91), raconte son parcours, avec le développement d'une licence de marque de magasin vrac et la gestion de ses magasins. 2 – L'article suivant s'intéresse au développement du vrac et des emballages réutilisables et consignés en Allemagne. 3 – Dans le troisième article, Opti-Mix livre son analyse sur les prix de trois produits vrac bio largement distribués en GMS, les comparant avec les prix de vente en magasin spécialisé bio : l'amande décortiquée, la noix de cajou et la pistache coque. 4 – L'article suivant, consacré à la réglementation pour la vente de produits vrac, fait le point sur l'étiquetage de l'origine des denrées alimentaires bio. 5 – Le Salon du Vrac 2022 (4ème édition), qui a eu lieu les 16 et 17 mai 2022, a été organisé par l'association Réseau Vrac. Cet événement, qui a réuni plus de 200 exposants, a hébergé trois conférences sur l'actualité du vrac et a été l'occasion de récompenser les innovations du secteur vrac. 6 – Une enquête, réalisée auprès de 362 consommateurs du réseau bio spécialisé, révèle les chiffres de la consommation vrac. 7 – L'article suivant présente quatre nouveautés de la distribution vrac. 8 – Pour terminer, la carte de France 2022 des Épiceries Alternatives de Proximité offre un aperçu des points de vente EAP par région.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 13 pages (p. 49-73)  
réf. 290-069



**Les confitures Ottiger font flirter industriel et fait maison**

SCHULTE René

L'entreprise Ottiger Spezialitäten est connue dans toute la Suisse pour ses confitures et ses gelées. Cette entreprise a été créée en 1973 et emploie près de 40 personnes. Elle fabrique 180 tonnes de confitures chaque année. Elle présente la particularité de transformer à la fois de gros volumes pour des industriels, et de petites quantités pour répondre à la demande de fermes (des lots de fruits sont acceptés à partir de 30 kg, c'est-à-dire la contenance d'un autocuiseur). Ottiger Spezialitäten a également commencé à confectionner des confitures bio en 2013, et sa gamme bio ne cesse de s'élargir. Toutefois, les fruits sont souvent importés. Par exemple, les abricots bio viennent de Turquie, de Hongrie ou de Bulgarie. L'entreprise est à la recherche de producteurs suisses qui seraient prêts à produire des fruits bio seulement pour l'industrie. L'approvisionnement en sucre pose également question : la quantité de sucre produit à partir de betteraves biologiques suisses est faible, ce qui oblige l'entreprise à s'approvisionner en Allemagne.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2021/ba-f-2021-08-ar.pdf>

BIOACTUALITES N ° 8/21, 01/10/2021, 3 pages (p. 20-22)

réf. 290-016

**Dossier : La pertinence d'un rayon "cuisines du monde" en réseau bio**

DUPONCHEL Laura / LABBAYE François / HOULBERT Angélique / ET AL.

Avec 646 millions d'euros de chiffre d'affaires en GMS, le rayon des cuisines du monde pourrait bien devenir un relais de croissance pour le réseau spécialisé. Au vu de la demande des consommateurs fidèles du réseau bio, le marché des cuisines du monde a un fort potentiel : en effet, le chiffre d'affaires en produits du monde (hors café et thé « classique ») en magasins spécialisés s'élève, en 2021, à 67 millions d'euros. Au sommaire : - En GMS, la cuisine d'ailleurs est un vrai marché ici ; - Les cuisines du monde dans le détail ; - En réseau bio, les cuisines du monde sont aussi un marché à fort potentiel ; - Cuisines du monde : ce qu'en pensent les clients des magasins bio ; - Mise en place d'un rayon : « C'est l'expérience qui prime » ; - Les avantages nutritionnels des cuisines du monde.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 12 pages (p. 85-107)

réf. 290-070

**FRDP : des fruits et des légumes bio surgelés "engagés"**

BIO-LINEAIRES

Depuis 1997, l'entreprise FRDP, labellisée Bioentreprisedurable®, crée des filières de fruits et légumes bio destinés à la surgélation. Elle travaille avec des transformateurs agro-alimentaires français et européens (400 clients, avec qui FRDP réalise 80 % de son CA), avec la restauration collective (15 %) et commercialise une gamme grand public distribuée en magasins bio, sous la marque Bioregard (5 %). FRDP s'appuie sur des partenariats avec des producteurs bio, avec qui l'entreprise établit des contrats pluriannuels, sur le long terme. La forte dimension sociale de ces partenariats repose également, au besoin, sur le soutien financier de l'entreprise : préfinancement des récoltes, achat de semences, aide à l'acquisition de machines, etc. Forte de son organisation pour la surgélation et d'une traçabilité pointue, l'entreprise FRDP offre aux transformateurs un approvisionnement fiable et sécurisé. Interview de Marc Montluçon, président de FRDP.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 2 pages (p. 174-175)

réf. 290-077

**Nomade Palize : les trésors bio et équitables du terroir iranien**

BIO-LINEAIRES

Née en 2004 de l'initiative du franco-iranien Siamak Mozafari, la société Nomade Palize, basée dans le Gers (32), a développé, en Iran, des filières bio et équitables de produits emblématiques du pays : rose, safran, henné... En plus d'être bio, les produits sont, pour la plupart, équitables, certifiés Fair for Life. L'activité de production, de transformation et d'importation de l'entreprise fait vivre près de 300 familles en Iran, et a permis, grâce au fonds social de la FFL (Fair for Life), d'améliorer les infrastructures et de répondre à des besoins essentiels des communautés (irrigation, éducation, santé). Dans ce publi-reportage, Siamak Mozafari raconte l'histoire de l'entreprise.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 2 pages (p. 176-177)

réf. 290-078



## Vers une relocalisation de la filière blé-farine-pain dans la Loire

DEVIN Landry

Depuis 2020, l'ARDAB, l'ADDEAR 42 et la Ferme Au Quartier (plateforme de distribution de produits bio et locaux) travaillent ensemble pour structurer une filière locale de blé panifiable bio à destination des boulangers et des transformateurs de la Loire. Ce territoire est historiquement tourné vers l'élevage mais, suite à un contexte économique et climatique difficile, les agriculteurs cherchent des leviers pour augmenter la durabilité de leurs fermes, notamment par la création de cette nouvelle filière locale. Une série d'actions ont été réalisées afin de déterminer les potentialités de relocalisation de la filière blé panifiable, dont : l'accompagnement technique des producteurs (visite de collections de blés, échanges sur les variétés bio adaptées au contexte pédoclimatique de la Loire et à la qualité recherchée), la réalisation d'un état des lieux sur les outils de meunerie présents sur le territoire et d'une étude de marché (rapide) auprès des artisans boulangers. Le comité de pilotage de ce projet souhaite maintenant arriver à mettre en place une charte pour regrouper les différents acteurs de cette nouvelle filière. L'objectif est d'assurer la relocalisation des céréales panifiables, la mise en œuvre d'une concertation entre les différents maillons de la filière et le maintien d'exploitations viables sur le territoire.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>  
LA LUCIOLE N ° 33, 22/09/2021, 1 page (p. 33)

réf. 290-024

## Marchés lait : Bio

REUSSIR PATRE

Cet article apporte des informations chiffrées sur la filière ovine laitière biologique, illustrées à l'aide de graphiques. Durant la saison 2020-2021 (octobre 2020 à juillet 2021), la collecte de lait bio de brebis a été en hausse : elle a atteint 30,4 millions de litres, soit 9 % de plus qu'en 2019-2020. Le démarrage de la production a également été plus précoce. Par ailleurs, le nombre de brebis laitières certifiées bio a augmenté de 13 % en 2020 (par rapport à 2019), pour atteindre un cheptel de 153 000 brebis. Une grande majorité de ce cheptel se situe en Occitanie, et plus particulièrement en Lozère et en Aveyron. Par ailleurs, durant les sept premiers mois de l'année 2021, les produits fabriqués à partir de lait de brebis bio ont connu des dynamiques diverses : les fromages de brebis bio (hors fromages frais) poursuivent leur dynamique avec une hausse de 24,8 %, tandis que les produits ultra-frais (fromages frais, yaourts et laits fermentés) ont légèrement reculé (environ - 3 %). Les graphiques présentés ont été réalisés par le GEB – Institut de l'Élevage, d'après des données de FranceAgriMer et de l'Agence BIO.

REUSSIR PATRE N ° 688, 01/11/2021, 1 page (p. 19)

réf. 290-030

## La viticulture bio progresse fortement dans 4 régions en 2020

GERBOD Catherine

Les chiffres de l'Agence BIO montrent que le vin a fait partie des filières biologiques les plus dynamiques en 2020, avec une croissance des surfaces cultivées de 22 % (par rapport à 2019). Une forte hausse des volumes de vins certifiés bio est donc à prévoir pour ces prochaines années. 17 % des vignes françaises étaient cultivées en bio en 2020 par 9 784 exploitations (en bio ou en conversion). L'essor de la viticulture bio est particulièrement marqué dans des régions jusqu'alors en retrait, telles que la région Grand Est. L'attrait des vins bio à l'export s'est également confirmé : le vin a représenté plus de la moitié des 887 millions d'euros de produits bio exportés en 2020.

REUSSIR VIGNE N ° 287, 01/09/2021, 1 page (p. 8)

réf. 290-033





## Circuits de commercialisation bio : Plus c'est long, plus c'est bon ?

WEISS Margaux

L'agriculture biologique est souvent associée aux circuits courts. Néanmoins, avec le développement de la bio, des mutations peuvent intervenir. En Bretagne, la FRAB a réalisé une étude sur le sujet en 2021. Les retours de 500 producteurs bio ont permis d'identifier et de caractériser les circuits de commercialisation utilisés. En 2020, 70 % des producteurs vendent au moins une partie de leur production en circuits courts, alors que 53 % passent par des circuits longs. Cependant, les circuits longs représentent plus de 70 % du chiffre d'affaires des fermes bio bretonnes. Les fermes en circuits longs travaillent, en moyenne, avec 1,5 opérateurs et les ventes sont contractualisées dans 70 % des cas. Les volumes sont souvent fixés par des contrats, et un peu moins de la moitié des contrats prédéfinissent un seuil de prix minimum. Les fermes qui misent sur les circuits courts ont plus de débouchés : elles utilisent, en moyenne, 3,15 circuits de commercialisation différents. Les produits transformés sont majoritairement vendus en circuits courts (simplification de la logistique).

SYMBIOSE N ° 272, 01/11/2021, 3 pages (p. 24-26)

réf. 290-106

## La marque Grand Hamster d'Alsace est lancée !

RIVRY-FOURNIER Christine

La bio protège et régénère la biodiversité, mais encore faut-il le faire savoir. En Alsace, la filière bio vient de lancer une marque en ce sens, et plus particulièrement en faveur de la protection du Grand Hamster d'Alsace, une espèce emblématique locale en voie de disparition. L'objectif est d'encourager les cultures de céréales et de légumineuses qui favorisent la protection de ce rongeur. Comme les aides MAEC destinées à protéger le Grand Hamster d'Alsace risquent de disparaître, cette marque a aussi pour objectif de pérenniser des pratiques vertueuses dans le temps. Ce projet a été initié par Francis Humann, un agriculteur bio du Bas-Rhin. Depuis janvier 2022, une farine T65, écrasée par le Moulin Kircher (l'un des partenaires de cette démarche), est proposée sous cette marque. D'autres produits devraient suivre, notamment des biscuits en forme d'hamster et des granolas avec l'entreprise Alsace Biscuits Tradition, ainsi qu'une bière en partenariat avec une nouvelle malterie.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 1 page (p. 8)

réf. 290-109

## La bio au salon CFIA de Rennes : Miser sur la proximité

RIPOCHE Frédéric

Le Carrefour des fournisseurs de l'industrie agroalimentaire (CFIA) s'est tenu du 8 au 10 mars 2022, à Rennes. Un pôle réservé à l'agriculture biologique a réuni, pour la seconde fois, une quinzaine d'entreprises. Cet article apporte des informations sur les productions et la gestion des approvisionnements de trois d'entre elles : l'Ufab, la Minoterie Suire et Biolintec. L'Ufab (Union française d'agriculture biologique) est une filiale de la coopérative Le Guessant. Une part de sa production est destinée à l'alimentation humaine. Depuis deux ans, elle travaille sur une gamme d'ingrédients végétaux (protéines, amidons et fibres), à base de pois et de fèves, qui offrent des applications culinaires en fast-food, sauces, tartinades, etc. Les approvisionnements ont été difficiles en 2021 suite à des récoltes catastrophiques. L'objectif est de multiplier par dix les volumes de pois et de féveroles transformés d'ici sept ans. La Minoterie Suire fait partie des moulins pionniers de la bio (depuis 1979). Actuellement, 90 % de sa production est bio. Une partie de son blé bio est également certifié Agri-Ethique : la plupart des achats passent par des contrats pluriannuels, avec des volumes fixes et des fourchettes de prix minimum et maximum. Le moulin s'est rapproché du Gabb Anjou et de Florent Mercier (producteur bio) pour proposer de la farine issue de blés de population. La Minoterie Suire propose ainsi des séries limitées de farine. Biolintec, précurseur en protéines de soja texturées, produit également des huiles à base de tournesol et de soja. Pour s'approvisionner en matière première de qualité, l'entreprise passe par des organismes stockeurs et des coopératives, mais a mis également en place des contrats tripartites ou quadripartites directement avec des producteurs, sur plusieurs années.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 3 pages (p. 14-16)

réf. 290-110



## Diversifier en oléagineux : Ça presse pour les huiles végétales

RIVRY-FOURNIER Christine

La demande croissante d'origine France en huiles, produits d'épicerie, plats préparés, aliments du bétail et cosmétiques offre un large éventail de débouchés aux oléagineux, notamment en agriculture biologique. Fin 2021, Interbio Nouvelle-Aquitaine et Val Bio Ouest ont organisé un forum sur ce sujet. Ce forum a été l'occasion d'aborder les freins et les atouts du déploiement des oléagineux bio en filières longues et courtes. Les organisateurs de ce forum insistent sur le fait qu'il est nécessaire de maîtriser les itinéraires techniques des différentes espèces pour obtenir des graines de qualité, de structurer les filières et de semer uniquement avec l'assurance d'un débouché. Or, le sujet des oléagineux est devenu plus sensible avec les difficultés d'approvisionnement autour de la mer Noire, en raison de la guerre en Ukraine. Le marché se tend et les cours s'envolent sous la pression des cours en conventionnel. Même si la montée en puissance de l'origine France et la création d'unités de trituration ont participé à relocaliser un peu cette filière, les flux européens persistent. En filières longues, le marché de l'huile bio et des tourteaux reste à l'échelle européenne. Pour répondre au marché français et réduire les importations, un nouvel outil de trituration industriel, Oléosyn Bio (dédié à la bio), a été lancé dans les Deux-Sèvres. Pour les filières courtes, Pascale Croc, productrice bio installée en Charente-Maritime, rappelle qu'il est nécessaire d'avoir un marché ou de le construire avec patience.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 3 pages (p. 17-19)

réf. 290-111

## Promouvoir les protéines végétales : Les légumineuses relèvent le défi

RIVRY-FOURNIER Christine

Lors de l'édition 2022 du Sival, le salon du végétal qui se tient à Angers, les interprofessions bio de l'Ouest (Initiative Bio Bretagne, Interbio Pays de la Loire et Bio Centre) ont choisi de zoomer sur les filières légumineuses, sources de protéines et fournisseuses naturelles d'azote. En France, les surfaces de légumes secs sont en plein essor en bio : elles ont atteint 28 000 ha en 2020, soit 14 % de plus qu'en 2019. Mais, comment déployer cette production de manière cohérente et durable, tout en garantissant une rémunération correcte aux producteurs ? Les producteurs et les metteurs en marché présents à la table ronde ont insisté sur le besoin de structurer cette filière en pleine croissance, d'autant que les aléas climatiques rendent les récoltes aléatoires. L'objectif serait de diversifier les bassins de production et de stocker, mais tout n'est pas si simple : les bonnes récoltes peuvent aussi engorger le marché. Par ailleurs, les agriculteurs bio ont besoin des légumineuses dans leurs rotations : ces cultures fixent l'azote de l'air et le restituent à la culture suivante. Elles présentent également l'avantage de nettoyer la parcelle, ce qui n'est pas négligeable, étant donné les coûts actuels de l'énergie. Pour bien réussir ces cultures, il faut également du matériel spécifique. Le GIE Légumes secs de Vendée, fondé en 2010, qui rassemble 18 agriculteurs, a notamment recours aux Cuma et aux ETA. L'objectif de ce GIE est de mieux valoriser ces productions diversifiées, en se regroupant pour vendre avec le moins d'intermédiaires possible.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 3 pages (p. 20-22)

réf. 290-112



## Conjoncture laitière biologique – Lait de vache – 2ème trimestre 2022

AUVRAY Antoine

Après un printemps 2022 des plus secs du siècle, les terres françaises connaissent fin juin un déficit pluviométrique de plus de 40 %. La pousse de l'herbe avait fortement ralenti, particulièrement dans les régions du quart Sud-Est, dont le rendement était déjà fortement impacté. En avril 2022, la collecte de lait de vache biologique était en hausse de 4 % par rapport à avril 2021, alors que la collecte de lait de vache non-biologique était en recul de 2 %. Malgré la progression de la collecte de lait bio, la fabrication de produits laitiers biologiques, notamment le beurre, les fromages et les poudres de lait, était fortement en baisse, ce qui indique qu'une plus grande proportion de lait bio a été déclassé. Par ailleurs, si le prix mensuel du lait standard payé aux producteurs continue d'augmenter en conventionnel (+22,9 %), pour atteindre 405,9 €/1000 l en avril 2022, il a fortement chuté, depuis le début de l'année 2022, pour les producteurs de lait bio, passant de 473 €/1000 l en janvier, à 399,5 €/1000 l en avril 2022 (mais avec un prix moyen payé aux producteurs bio au delà du lait standard, de 423,2 €/1000 l). Les chiffres relatifs à la conjoncture en lait bio sont indiqués pour les différentes régions françaises, avec un comparatif avec les années 2020 et 2021. Le prix du lait de vache bio français est également comparé à celui de deux pays européens : l'Autriche et l'Allemagne.

2022, 48 p., éd. CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)

réf. 290-085

## Conjoncture lait de vache : Note de conjoncture mensuelle Filière Lait de vache – Mai 2022

FRANCEAGRIMER

La collecte de lait (toutes catégories de lait de vache confondues : conventionnel, AOP, biologique...) a reculé de 1,2 % au mois de mars 2022, par rapport à mars 2021. La collecte de lait biologique a, quant à elle, augmenté de 3,3 %. Cette progression est moins importante que celle observée en 2021, ce qui s'explique en partie par un nombre de nouveaux producteurs moins important en 2022. La filière biologique doit faire face à l'augmentation des coûts de production, tout comme les autres filières laitières. Les prix élevés des aliments achetés pourraient conduire les éleveurs à faire des choix impactant la collecte (tous laits confondus). A ceci, il faut ajouter les conditions de sécheresse qui peuvent toucher les volumes collectés. En bio, la transformation laitière a été en forte baisse en mars 2022, à l'inverse de la tendance de la collecte, ce qui suggère un fort taux de déclassement du lait bio vers la filière conventionnelle. Le prix standard du lait biologique était de 452,70 €/1000 L, soit 4,90 € de moins qu'en mars 2021. Le différentiel de prix entre lait bio et lait conventionnel (standard) s'est réduit : il est de 57,60 € en mars 2022, alors qu'il était de 135,50 € en mars 2021.

<https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/68937/document/NCO-NOT-LAI-2022-05.pdf?version=1>  
2022, 2 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 290-121



**Observatoire RSE 2022 : Bioentreprisedurable® : Le label RSE des entreprises bio qui agissent pour un modèle alimentaire durable !**

SYNABIO

Créé en 2017, BioED (Bioentreprisedurable) est un label RSE qui permet, aux entreprises de l'agroalimentaire bio, de s'engager à intégrer le développement durable au cœur de leur mission et à contribuer positivement à la transformation de la société. En 2022, dans le cadre de la 2ème édition de l'Observatoire du label BioED, le Synabio met en avant la performance des entreprises sur les indicateurs RSE attendus : gouvernance, ressources humaines, environnement, achats et ventes responsables, santé, sécurité, naturalité et ancrage territorial, d'après les données 2021. Par rapport à l'année précédente, les chiffres sont en hausse : le label concernait, en 2021, 59 entreprises (contre 46 en 2020). Ces entreprises ont, notamment, effectué 46 % de leurs achats en matières premières en commerce équitable, contre 21,5 % l'année précédente. Chaque année, elles indiqueront la mesure des indicateurs de performance RSE de l'année précédente, ce qui permettra d'établir un suivi de progression.

<https://www.synabio.com/dl-fichier-actualite?media=16698>  
2022, 16 p., éd. SYNABIO

réf. 290-095

**QUALITÉ**

**La mission TOFoo : Développer des analyses pour authentifier les produits bio dont le lait AB – Episode 2/2**

DEBETENCOURT Hélène / NARET Guillaume

En 2020, le projet TOFoo (True Organic Food) est né de la nécessité de réassurer le consommateur sur la conformité des produits biologiques. Pour cela, les équipes des partenaires du projet (dont Biolait) travaillent à développer de meilleurs outils d'analyse des produits biologiques, pour compléter les moyens de contrôle qui étaient, jusqu'ici, limités à la détection des résidus de pesticides ou d'OGM. Les travaux, ciblés sur les végétaux et les produits laitiers, reposent sur la comparaison des produits analysés avec des échantillons de référence, contenus dans une base de données. L'analyse couvrira l'ensemble des critères définis par le cahier des charges de l'agriculture biologique, afin d'authentifier les produits. Les premières techniques d'analyses biochimiques qui permettent d'obtenir un taux de classification correcte des produits en AB ou en conventionnel, à plus de 90 %, sont présentées.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 106, 01/03/2022, 3 pages (p. 42-44)  
réf. 290-045

**Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Mai 2022**

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette note, publiée en mai 2022, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole ; secteur des PPAM) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde.

2022, 89 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)  
réf. 290-096

**Le bon profil des pommes**

BARGAIN Véronique

En Loire-Atlantique (44), Côteaux nantais, producteur de fruits et légumes en biodynamie, lance le « radar du goût », un projet visant à valoriser la diversité de ses variétés de pommes. Chaque variété est analysée au niveau sensoriel (visuel, odeur, texture, saveur et arôme), afin de mieux informer le consommateur sur ses caractéristiques et ses usages.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 425, 01/03/2022, 1 page (p. 17)

réf. 290-050



## Signes de qualité : La Bio dans la jungle des labels

CHABERT Maude

La consommation de produits alimentaires bio est en baisse. Ceci s'explique, notamment, par une perte de confiance des consommateurs en la valeur ajoutée de la bio. Le prix étant le premier frein à l'achat du bio, les consommateurs se replient sur des produits affichant certaines qualités (produits locaux, sans pesticides...). Dans le but de rappeler ce qui différencie la bio des autres signes de qualité, Greenpeace, le WWF France et le BASIC ont étudié les impacts socio-économiques et environnementaux de 11 démarches alimentaires, afin d'évaluer leur durabilité. Un schéma reprend les résultats obtenus par les différents labels, certifications et démarches alimentaires. Stéphanie Constant, maraîchère bio à Languédias (22), décrit la commercialisation de ses produits, intégralement en circuits courts.

SYMBIOSE N ° 276, 01/03/2022, 2 pages (p. 16-17)

réf. 290-059

## Effect of wheat species (*Triticum aestivum* vs *T. spelta*), farming system (organic vs conventional) and flour type (wholegrain vs white) on composition of wheat flour - Results of a retail survey in the UK and Germany - 3. Pesticide residue content

*Effet des espèces de blé (*Triticum aestivum* vs *T. spelta*), du système agricole (biologique vs conventionnel) et du type de farine (complète vs blanche) sur la composition de la farine de blé - Résultats d'une enquête sur la vente au détail au Royaume-Uni et en Allemagne - 3. Teneur en résidus de pesticides (Anglais)*

WANG Juan / HASANALIEVA Gultakin / REMPELOS Leonidas / ET AL.

Le blé est un composant majeur du régime alimentaire de l'Europe du Nord. Il contribue donc, de manière significative, à l'exposition des consommateurs aux pesticides par le biais de l'alimentation. Cette étude rapporte les résultats d'une enquête, menée durant deux ans, sur les résidus de pesticides de différents types de farines de blé vendues au détail au Royaume-Uni et en Allemagne. Ces farines étaient biologiques ou conventionnelles, complètes ou blanches, composées de blé ou d'épeautre. Les résidus de pesticides ont été détectés significativement plus fréquemment dans les échantillons de farine conventionnelle (87 % des échantillons) que dans les échantillons de farine biologique (25 %). Le composé le plus souvent détecté était le chlorméquat, un régulateur de croissance des plantes. Les concentrations totales de résidus de pesticides étaient : 1 - environ quatre fois plus élevées dans les échantillons conventionnels que dans les échantillons biologiques ; 2 - 100 % plus élevées dans la farine de blé que dans la farine d'épeautre ; 3 - 110 % plus élevées dans les échantillons de farine complète conventionnelle que les échantillons de farine blanche conventionnelle ; 4 - aucune différence significative n'a été observée entre les farines biologiques complètes et blanches. Les résultats suggèrent que l'utilisation de produits à base de blé biologique permet d'augmenter la consommation de céréales complètes, conformément aux recommandations nutritionnelles, sans augmenter l'exposition aux pesticides via l'alimentation.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2590157520300134>

FOOD CHEMISTRY: X N ° Volume 7, 30/09/2020, 7 pages (p. 1-7)  
réf. 290-117



## SANTÉ

### Rapport : Le vrai chiffre des résidus de pesticides dans les denrées végétales non bio enfin dévoilé par Générations Futures

GÉNÉRATIONS FUTURES

Dans ce rapport, l'association Générations Futures présente de nouveaux éléments au sujet des pesticides contenus dans les aliments végétaux non bio. Les données officielles des plans de surveillance de la présence de résidus de pesticides ont été actualisées, grâce une nouvelle méthode d'analyse plus représentative. Les résultats révèlent que la présence de ces résidus était jusque-là sous-estimée. Pour finir, Générations Futures rappelle que s'orienter vers une intensification de la production serait synonyme d'une utilisation accrue de pesticides et que cela remettrait en cause, de façon inquiétante, les objectifs du Pacte vert pour l'Europe, qui prévoit, notamment, de réduire l'usage des pesticides de 50 % d'ici 2030.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/03/residus-de-pesticides-2022.pdf>  
2022, 10 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 290-041



## ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

### AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

#### La biodiversité au coeur d'un partenariat Biolait, LPO et Conseil Régional des Pays de la Loire

PALAZON Tiphaine

Dans les Pays de la Loire, la Région a mis en place le Règlement Entreprise/Biodiversité, une aide financière destinée aux projets d'entreprises qui s'inscrivent dans une démarche de préservation de la biodiversité. Dans ce cadre, Biolait, en partenariat avec la LPO Pays de la Loire, a lancé, en 2020, le projet "Diagnostic Partagé Biologique" visant à valoriser les fermes qui ont des pratiques de production favorables à la biodiversité et à soutenir leur développement économique. Un encart présente en détails cette initiative.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 106, 01/03/2022, 2 pages (p. 36-37)  
réf. 290-043

#### Environmentally friendly landscape management improves oilseed rape yields by increasing pollinators and reducing pests

*Une gestion paysagère respectueuse de l'environnement améliore les rendements du colza en augmentant les pollinisateurs et en réduisant les ravageurs (Anglais)*

PERROT Thomas / BRETAGNOLLE Vincent /  
GABA Sabrina

La pollinisation par les insectes et la régulation des ravageurs par les prédateurs naturels sont deux fonctions écologiques qui affectent les rendements des cultures. L'augmentation des ressources et des habitats dans les paysages agricoles permet d'accroître ces services écosystémiques. Néanmoins, il est actuellement difficile de proposer des stratégies de gestion, à l'échelle paysagère, favorisant ces services. Cette étude s'est plus particulièrement concentrée sur le cas du colza. Elle a quantifié, dans un premier temps, les effets du paysage et des pratiques agricoles sur l'abondance des abeilles et des ravageurs dans une vingtaine de parcelles de colza, durant six ans. Ensuite, les effets directs et indirects des abeilles, des ravageurs, des pratiques agricoles et du paysage sur le rendement ont été modélisés. Les résultats révèlent que le paysage a un effet plus important sur l'abondance des abeilles et des ravageurs que les pratiques agricoles (dont l'emploi de fertilisants et de pesticides). L'abondance des abeilles et des ravageurs diminue avec la quantité de colza dans le paysage autour des parcelles étudiées. Au contraire, la quantité de prairies et de parcelles en agriculture biologique a un effet positif sur l'abondance des abeilles et négatifs sur celle des ravageurs. L'abondance des abeilles augmente également avec la quantité de tournesol dans le paysage l'année précédente, et diminue avec l'augmentation de la taille des parcelles. Cette étude montre ainsi l'importance d'une gestion durable du paysage pour augmenter ou maintenir les rendements du colza. La réduction de la taille des parcelles ou l'augmentation des parcelles conduites en agriculture biologique semblent être des leviers efficaces pour promouvoir l'expression de services écosystémiques permettant de concilier production agricole et conservation de la biodiversité.

<https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1365-2664.14190>

JOURNAL OF APPLIED ECOLOGY N ° Vol. 59, n ° 7, 01/07/2022,  
12 pages (p. 1825-1836)

réf. 290-115



## DÉVELOPPEMENT RURAL

### Rencontres interassociatives : S'installer paysanne

PRIOUX Sixtine

Le 8 juin 2021, une dizaine d'associations (représentant.e.s de Gab, d'Amaps, de l'Atelier Paysan, de Terre de Liens...) se sont réunies à Paris afin d'échanger sur les difficultés liées à l'installation agricole pour les femmes et sur des actions mises en œuvre pour pallier ces difficultés. Cette journée a été organisée par la Fadear et le Réseau Civam. Le fil rouge de la journée était les résultats d'une enquête, réalisée par la Fadear, qui s'intitulait « Femmes paysannes : s'installer en agriculture. Freins et leviers ». Le Graap des Hautes-Alpes a également indiqué comment le prisme du genre a fait évoluer son guide de l'installation agricole (qui a été réalisé avec l'appui d'un sociologue). L'Amap d'Ile-de-France a présenté divers outils mis en place sur son territoire, dont le groupe non mixte les Josianes (Joyeuses et SIngulières paysANNES). L'Adage Civam 35 propose trois à cinq formations par an, en non mixité, sur des thématiques techniques (afin d'être en confiance et de prendre confiance). Autre constat discuté lors de cette journée : les femmes sont fortement minoritaires dans les instances de gouvernance des associations agricoles. Des pistes ont été évoquées pour y remédier.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 97, 01/07/2021, 1 page (p. 8)

réf. 290-003

### Transmettre et installer : un vrai défi !

BESSIN Guy

Cette année, Guy Bessin quitte le Conseil d'Administration de Biolait à l'occasion de son départ en retraite. Dans cet article, Guy raconte son parcours du combattant pour la transmission de sa ferme, située dans la Manche (50), à son fils, Erwan. Guy explique le processus de transmission de sa ferme, de la reconversion professionnelle de son fils aux aspects économiques et administratifs de la reprise d'exploitation.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 106, 01/03/2022, 2 pages (p. 30-31)

réf. 290-042

### Loire : La ferme de la Loge de printemps

VERDIER Lucie

En 2016, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes avait lancé un appel à projet pour réhabiliter les terres des Hautes Chaumes. Ces estives, situées au cœur des Monts du Forez, sur les hauteurs de Montbrison, ont été abandonnées, il y a une cinquantaine d'années, au profit de terres plus faciles à travailler. Guillaume Vialette et Stéphanie Moulin ont répondu à cet appel à projet en proposant de faire revivre les loges, de petits bâtiments en pierre où étaient traditionnellement effectuées la traite et la transformation laitière au milieu de ce plateau montagnard. Leur projet bio a été retenu : 100 ha leur ont été attribués pour faire pâturer des vaches et des chèvres durant l'été. Le travail en estive est intense. Ils ont décidé d'embaucher un salarié, Tristan Dupuis, jeune fromager dans le Beaufortin. Ce dernier a rejoint la ferme en 2019. Tout le lait produit est alors transformé. Parallèlement, Annaëlle Barbe et Jérôme Prévieux se sont installés à proximité. Les deux fermes ont fusionné en 2021, pour créer un nouveau GAEC, ce qui a permis de réorganiser le travail : plus d'humain, plus de flexibilité et plus de repos. Actuellement, les associés se rémunèrent chacun 1 200 € par mois après le paiement des cotisations MSA, avec un EBE de 55 000 €. Leur objectif est de dégager 1 500 € par mois, avec un EBE de 175 000 €.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 377, 01/11/2021, 2 pages (p. 16-17)

réf. 290-011





## La Rauze s'épanouit

VIDIEU Patrice

Dans le Lot, en 2014, deux frères, Serge et Jacques, et Pascale, l'épouse de Serge, réfléchissent à la transmission de la ferme familiale, en polyculture-élevage, alors menée en biodynamie. C'est à ce moment que Basile, le fils, et sa compagne Béryl décident de revenir dans la région et commencent à travailler dans une ferme qui transforme céréales et viande porcine. Deux ans plus tard, le couple décide de s'installer à la ferme familiale, sous forme de collectif. Aujourd'hui, six paysan-ne-s travaillent à la ferme de la Rauze et gèrent avec six ateliers différents (les cultures ; la meunerie et l'huilerie ; le pain ; le maraîchage ; l'élevage et la transformation ; la transformation des produits du verger) et un magasin à la ferme. Cet article traite des différents dispositifs qui ont permis l'installation du collectif. Un encart fournit des informations sur la transmission des terres via l'outil « La Foncière Élémentaire ».

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 381, 01/03/2022, 2 pages (p. 14-15)

réf. 290-049

## Claire Bernard et Gaël Le Coz : À taille humaine

DEMAZEL Vincent

En 2020, Claire Bernard et Gaël Le Coz se sont installés en bio, respectivement en tant que maraîchère et paysan-boulangier, à la Ferme des Sailles, sur les hauteurs du Vigen, près de Limoges (87). Avec leur production, ils approvisionnent les marchés des villages à proximité, les épiceries et les bistros, ainsi que les AMAP, en pain et en légumes. Installé « hors cadre familial », ce jeune couple s'est intégré à différents réseaux professionnels (CUMA, syndicat, associations...) et cultive son ouverture sur le monde à travers l'accueil de « wwoofers » sur l'exploitation.

ENTRAID' N ° 451, 01/03/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 290-052

## Co-errance fertile

BESNARD Antoine

Depuis 2006, la Ferme de Brémelin, à Guéhénno (56), expérimente le collectif agricole. Le projet, créé par trois couples, était de lancer l'activité de la ferme, en bio, jusqu'à ce qu'elle génère assez de revenus, avec, pour chaque couple, un conjoint travaillant d'abord à l'extérieur avant de rejoindre les trois autres conjoints sur la ferme. Trois ans plus tard, le projet tombe à l'eau, avec le départ d'un couple et la séparation d'un autre. Les trois agriculteurs restants continuent à faire tourner la ferme : l'atelier maraîchage fonctionne bien ; l'élevage de cervidés, leur marque de fabrique, continue, avec un atelier viande, celle-ci étant commercialisée en vente directe. C'est grâce au rachat des parts des partants, notamment par des collègues-agriculteurs du secteur, que la ferme a été sauvée, le GFA (groupement foncier agricole) comptant maintenant 61 associés. Aujourd'hui, la ferme reste ouverte à l'expérimentation, au partage du travail, autour des activités d'élevage, de maraîchage, de fabrication de pain et d'accueil à la ferme.

SYMBIOSE N ° 276, 01/03/2022, 2 pages (p. 18-19)

réf. 290-060

## Les pieds dans la terre : Cinq histoires de paysans

LECOEUVRE Claire

Depuis des millénaires, les paysans et les paysannes élèvent des animaux, cultivent la terre et récoltent fruits, légumes et céréales. Cependant, ces cent dernières années, leur métier a changé. Pour répondre à une demande alimentaire toujours plus importante, les champs se sont agrandis, les charrettes se sont transformées en tracteurs et l'usage d'engrais chimiques et de pesticides s'est généralisé. Les haies, séparant les champs, ont disparu, tout comme de nombreux oiseaux, insectes et mammifères. Aujourd'hui, de nombreux paysans et paysannes souhaitent vivre dignement de leur métier, travailler le sol sans l'abîmer, cultiver des produits de qualité et protéger l'environnement. Dans cet ouvrage, trois générations racontent leur métier, leur vie, leurs peurs et leurs espoirs. Histoire de cinq fermes familiales, aujourd'hui toutes en bio : - Les vaches de la ferme du Menhir-de-l'abbé, en Ille-et-Vilaine ; - Les légumes de la ferme du Petit-Louvre, en Seine-et-Marne ; - Les vignes du domaine des Schistes, dans les Pyrénées-Orientales ; - Les pruniers de la ferme de Grosse-Pièce, dans le Lot-et-Garonne ; - Les brebis de la ferme du Fardelier, en Savoie.

2022, 80 p., éd. LES ÉDITIONS DES ÉLÉPHANTS

réf. 290-080



## Le portrait du mois : Rigueur & souplesse

BESNARD Antoine

Quentin Guillou, musicien (intermittent du spectacle) et diplômé d'un BTS GPN (Gestion et protection de la nature), a racheté la maison familiale, dans les Côtes d'Armor, ainsi que huit hectares environnants. Il a alors décidé de s'installer en maraîchage et a réalisé diverses formations avec le GAB. En 2018, il s'est lancé en tant que double-actif, avec le statut de cotisant solidaire. En 2019, il est devenu chef d'exploitation. Au départ, Quentin Guillou voulait un système très diversifié : maraîchage, arboriculture, élevage... Mais, il s'est vite rendu compte qu'il s'éparpillait et qu'il perdait en rentabilité. Il a fait un autre constat : il n'est pas fait pour travailler seul. Il a choisi alors de spécialiser ses cultures et d'embaucher. Il s'est concentré sur des produits à forte demande : gamme « ratatouille » en été et gamme « pot au feu » en hiver, qu'il agrémente de produits d'appel (asperges, fraises, pommes de terre nouvelles...). Il vend tout en circuits courts, via des Biocoop, son magasin à la ferme et des paniers. Deux salariés l'aident aux champs, sa femme s'occupe du magasin, de la réception des commandes des clients, des factures et de la comptabilité. Quentin Guillou a conscience que « sans employés, la ferme ne tourne pas ». Il n'hésite donc pas à les responsabiliser et cherche à augmenter leur salaire. A terme, son objectif est de monter à 5 UTH pour la production et de dégager 300 000 € de chiffre d'affaires.

SYMBIOSE N ° 272, 01/11/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 290-101

## Banque de travail : Un outil au service des collectifs de vente

PERRIN Agathe

Les groupes de commercialisation collective (magasins de producteurs, groupes de vente de paniers multiproduits...) se posent régulièrement des questions sur la répartition du travail. Les questions liées au travail sont complexes et peuvent être sources de tensions. Si certains collectifs se basent sur des fonctionnements informels, d'autres ressentent le besoin d'équilibrer les temps d'investissement de chacun. Ceci permet de compenser d'éventuels déséquilibres et de faciliter l'intégration de nouveaux producteurs dans la gestion de l'outil de commercialisation. La formalisation du travail peut se faire selon plusieurs critères, qui ont chacun des avantages et des inconvénients : une répartition du travail entre tous, une répartition indexée sur le volume de vente (chiffre d'affaires) de chaque ferme, un système mixte (une part fixe et une part variable en fonction des volumes de vente) ou un système de délégation de permanences à un salarié. Pour cela, il existe des outils, tels que l'outil « banque de travail », qui permettent de comptabiliser le temps d'investissement de chacun pour une structure collective. Certains groupes équilibrent les situations en compensant l'engagement par des rémunérations (souttes d'entraide). Toutefois, il ne faut pas que ces compensations financières soit disproportionnées, sinon, elles peuvent entraîner la requalification en salariat et être soumises aux charges sociales.

SYMBIOSE N ° 272, 01/11/2021, 2 pages (p. 16-17)

réf. 290-102



## VIE PROFESSIONNELLE

## ANNUAIRE

**Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2022-2023**

BIOFIL

Dans cette édition 2022-2023 de son annuaire des fournisseurs de l'agriculture bio, Biofil répertorie les coordonnées de fournisseurs de : - Matériels (élevage, grandes cultures, maraîchage, viticulture, arboriculture, transformation et stockage, construction/économies d'énergie, protections physiques des plantes, tracteurs) ; - Agrofouritures (élevage, semences et plants, protection des plantes, fertilisation) ; - Aval/débouchés (collecteurs et stockeurs, transformateurs, groupements de producteurs) ; - Services (organismes de contrôle et marques, laboratoires d'analyses spécialisés, organismes institutionnels et de développement de la bio, instituts techniques, stations d'expérimentations/recherche, interprofessions nationales, conseils indépendants, diffusion, agriculture connectée, banques/assurances, salons/foires/expositions) ; - Formations (initiales par voie scolaire, par apprentissage, pour adultes, enseignement supérieur, autres formations).

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 101 pages (p. 75-175)

réf. 290-107

## CONVERSION

**A la Pépinière Jacquet, la reconversion au bio comme défi et opportunité**

MULLER Claire

La pépinière Jacquet s'étend sur une vingtaine d'hectares, en Suisse, à proximité de Genève. Cette entreprise est notamment spécialisée dans la vente de gros arbres (érables, cèdres, platanes, chênes...) destinés aux particuliers, collectivités, paysagistes... En 2016, cette pépinière a pris un premier virage écologique afin de recevoir un label cantonal suisse. Pour cela, l'entreprise a amélioré la gestion de l'eau, des carburants, de ses déchets, et a redéfini sa stratégie d'achat. Il y a deux ans, elle a franchi un cap supplémentaire en s'engageant dans une conversion à l'agriculture biologique. Cette conversion a engendré des changements, mais ils n'ont pas été insurmontables. Par exemple, les rares désherbants chimiques encore utilisés ont été remplacés par un désherbage manuel, ce qui demande plus de main d'œuvre et une réorganisation du travail. En revanche, l'abandon des traitements contre la cochenille a exigé une remise en question technique du système de production et une recherche de solutions alternatives. Comme toute l'équipe de la pépinière était enthousiaste à l'idée de se passer de produits de synthèse, les nouvelles pratiques ont vite été intégrées : couverts végétaux, BRF, savon noir contre les pucerons, décoction de fenouil contre la rouille du poirier...

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2021/ba-f-2021-08-ar.pdf>

BIOACTUALITES N ° 8/21, 01/10/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 290-014



## Conversion à la viticulture biologique : Quels impacts économiques et techniques sur mon système d'exploitation ?

MOUSSERIN Nicolas / ODOUL Alice / CHATELAIN Thibault / ET AL.

Avec une demande des consommateurs de plus en plus orientée vers des produits locaux, de qualité et respectueux de l'environnement, la filière viticole bio poursuit son expansion. En région Auvergne-Rhône-Alpes, cela s'est traduit par une seconde vague de conversions des vignobles, soit une augmentation de 77 % de vignes engagées en bio entre 2016 et 2020. Le passage en bio, souvent initié par les préoccupations du viticulteur sur la santé humaine, est aussi motivé par une volonté de limiter son impact environnemental. Néanmoins, produire en bio engendre des coûts supplémentaires. Cette étude de la FRAB AuRA et de CERFRANCE Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif d'aider les viticulteurs dans leur réflexion sur l'évolution de leurs pratiques. Elle fournit, notamment, des informations sur la réglementation bio en viticulture, ainsi que des données chiffrées sur l'impact technico-économique d'une conversion d'un vignoble.

<https://docplayer.fr/222395591-Frab-aura-conversion-a-la-viticulture-biologique-quels-impacts-economiques-et-techniques-sur-mon-systeme-d-exploitation.html>

2021, 28 p., éd. FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CERFRANCE AUVERGNE-RHÔNES-ALPES

réf. 290-094

## Tour d'horizon de la distribution spécialisée bio belge

LONGIN Mélanie

En Belgique, les acteurs du bio font face à une situation délicate, d'ailleurs, notamment, à la hausse des prix de l'énergie et du transport. Grossistes et logisticiens du bio augmentent leur prix de livraison, ce qui complique la situation des distributeurs. Par ailleurs, un encart traite de la fusion entre Färm, le réseau coopératif bio belge, et Ekoplaza, un groupe néerlandais en lien avec le grossiste belge Biofresh. Dans une interview, Walter Lenarts, directeur de Deor Foods, grossiste en produits bio et naturels, donne son point de vue sur l'évolution du marché bio.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 1 page (p. 37)

réf. 290-064

## ÉTRANGER

### Croissance des chiffres bio... mais pas pour tout le monde !

ECOZEPT

En Allemagne, le marché des produits biologiques a continué de progresser en 2021, atteignant 15,87 milliards d'euros (+ 5,8 %). La GSA (grande surface alimentaire) et le discount restent les circuits de distribution les plus performants (9,88 milliards d'euros) et ont connu une progression de 9 % en 2021. À l'inverse, les ventes en magasins bio allemands ont reculé de 3,2 %, pour la première fois depuis dix ans; et cela malgré l'augmentation des surfaces de vente (+ 10 000 m<sup>2</sup>)... Ecozept livre son analyse.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 1 page (p. 35)

réf. 290-063



## La distribution des produits naturels et bio au Brésil

KNITTEL Michel

Pays immense par sa superficie, septième pays le plus peuplé du monde, le Brésil est décrit comme le plus grand marché pour les produits bio d'Amérique latine. Depuis 2014, en sept ans, le marché bio brésilien a triplé, passant d'environ 477 millions à 1,203 milliard d'euros (chiffres Organics / Organic Brazil). Cependant, compte tenu de la superficie du pays, ces chiffres sont à relativiser. D'ailleurs, la surface cultivée en bio du Brésil (1,3 million d'hectares), le classant en 12ème position mondiale, ne représente, en fait, que 0,6 % de sa surface agricole utile. De même, la consommation annuelle moyenne par habitant, bien que croissante, ne s'élève, selon le FiBL, qu'à 3,70 €, en 2020, bien loin des champions mondiaux (Suisse : 418 € ; Danemark : 384 €), ou de la France (188 €). Différentes enquêtes, réalisées auprès des consommateurs en 2019 et 2021, montrent que les enjeux de la crise sanitaire ont fait grandir l'attention des Brésiliens pour les produits bio, avec, pour première motivation, l'amélioration de leur santé. La GMS reste le premier circuit de vente des produits bio, avec pour leader le Groupe Carrefour Brésil, qui a, par ailleurs, annoncé, en juin 2021, le lancement de sa propre marque bio. Trois autres acteurs de la GMS opèrent sur le territoire, se partageant la distribution de manière plus ou moins active selon les régions où ils sont implantés. Derrière la GMS, le réseau spécialisé est principalement animé par Mundo Verde, une franchise créée en 1987, et Bio Mundo, une enseigne spécialisée née en 2015. Ces magasins ne proposent pas seulement du bio, mais aussi d'autres produits naturels et des compléments alimentaires. Finalement, malgré un chiffre d'affaires moins important pour eux, les marchés sont les lieux d'achat préférés des consommateurs bio et leurs prix sont plus attractifs qu'en GMS.

BIO LINEAIRES N ° 101, 01/05/2022, 3 pages (p. 39-43)

réf. 290-068

## Semer l'échange, récolter la durabilité

NOWACK Karin

En Suisse, le FiBL, Bio Suisse et SFS (Sustainable Food Systems) ont cherché à examiner la durabilité de certaines filières. Après s'être penchés sur le cas de la filière lait en 2020, ils ont souhaité étudier la durabilité de la filière céréales panifiables bio. Une douzaine de producteurs bio, un moulin et une boulangerie se sont prêtés au jeu. La durabilité de ces diverses entreprises a été analysée avec l'outil SMART (Sustainability Monitoring and Assessment Routine), développé par le FiBL. Globalement, les divers acteurs ont obtenu de très bons niveaux de durabilité. Ce diagnostic leur a offert un miroir avec une image détaillée de l'entreprise, ce qui permet aussi d'envisager des améliorations. Par exemple, le meunier Urs Brunner envisage de diminuer la quantité de film plastique utilisé pour les emballages tertiaires, de remplacer progressivement les moteurs de ses moulins par d'autres moteurs plus économes et de vérifier la politique des placements financiers de sa banque et de sa caisse de pension. Après cette phase de diagnostics individuels, les résultats ont été discutés en commun, lors d'un atelier. Ceci a permis de créer des liens et des échanges, de s'inspirer mutuellement et d'améliorer ensemble la durabilité de la filière.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2021/ba-f-2021-08-ar.pdf>

BIOACTUALITES N ° 8/21, 01/10/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 290-015



## COVID Fuels Historic Growth in Organic Sales

*La crise Covid alimente la croissance historique des ventes de produits biologiques (Anglais)*

REHDE Leif

L'Allemagne est le deuxième plus grand marché biologique au monde. Ce marché affiche des taux de croissance énormes, avec des produits biologiques de plus en plus populaires. Le nouveau gouvernement allemand semble vouloir appuyer cette tendance. La nouvelle coalition gouvernementale allemande, composée des sociaux-démocrates, des Verts et des libéraux-démocrates, a, en effet, clairement indiqué que la lutte contre le changement climatique et la réalisation des objectifs de protection du climat de l'accord de Paris étaient une priorité absolue. Ce gouvernement souhaite ainsi rendre l'agriculture plus durable, notamment en limitant l'utilisation des pesticides et en augmentant la part de l'agriculture biologique. Ce rapport contient des informations sur le marché biologique allemand. Réalisé par le Département de l'Agriculture des États-Unis (United States Department of Agriculture, USDA), il montre également que le marché biologique allemand offre de bonnes perspectives pour l'exportation de produits biologiques américains. Il présente les perspectives et les opportunités liées à ce marché, dont BioFach, le salon mondial de l'alimentation biologique, qui se tient chaque année à Nuremberg.

<https://agfstorage.blob.core.windows.net/misc/FP.com/2022/01/24/Abba.pdf>

2022, 9 p., éd. UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE

réf. 290-119

## FORMATION

### Paysans et (auto)constructeurs

ADEME

Auparavant paysan-maraîcher, Kevin Piermay est aujourd'hui l'unique salarié de Farming Soul, une plateforme de conception, de développement et de diffusion de machines novatrices. S'inscrivant dans le sillage de la coopérative d'autoconstruction l'Atelier Paysan, les activités de Farming Soul reposent sur la conception d'outils low-tech, destinés au travail en petites et moyennes fermes maraîchères, et sur la formation de paysans pour qu'ils puissent construire eux-mêmes les outils adaptés à leurs besoins.

ADEME MAGAZINE N° 154, 01/04/2022, 1 page (p. 11)

réf. 290-053

### Végét'Alpes

GABORIAU Coralie

Lancé en janvier 2021, Végét'Alpes est un projet LEADER, issu d'une rencontre entre Agribio 05, l'ADDET 05, le laboratoire Acanthis et le Jardin du Lautaret. Il a pour objectifs d'accompagner techniquement les producteurs et les porteurs de projets en PPAM bio et de pérenniser la filière, pour répondre à la demande des entreprises et des distilleries, dans les départements des Hautes-Alpes (05) et des Alpes-de-Haute-Provence (04). Dans le cadre de ce projet, un cycle de formation de 5 jours a eu lieu en 2021, à l'issue duquel les producteurs ont eu l'opportunité de chiffrer leurs projets d'installation ou de diversification. Des visites de fermes et d'entreprises du secteur, ainsi que des journées techniques, ont permis aux producteurs de découvrir comment mener leurs itinéraires techniques, en alternant théorie et discussions sur le terrain. Le programme se poursuit jusqu'en décembre 2022.

HERBA BIO N° 50, 01/03/2022, 1 page (p. 10)

réf. 290-089

## ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### Rapports annuels 2021 : Rapport moral - Rapport d'activité - Rapport financier

PÔLE AB MASSIF CENTRAL

Parus à l'occasion de l'Assemblée Générale du 31 mai 2022, les rapports annuels 2021 du Pôle Bio Massif Central reviennent sur le travail effectué dans le cadre des quatre projets pilotés par l'association à l'échelle du Massif Central (BioViandes (Tranche 2), BioRéférences (Tranche 3), IDEBIO et BioTransfert). Malgré une deuxième année fortement impactée par la crise Covid-19, le Pôle Bio Massif Central a poursuivi le travail sur ses projets, ainsi que dans le cadre d'autres projets dans lesquels il est partenaire (AGOR@GRI, PROVerBIAL...). Les actions de communication et de valorisation menées au Sommet de l'Élevage et auprès des consommateurs sont présentées.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/06/Rapport-annuel-2021-Pole-bio-massif-central.pdf>

2022, 56 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 290-093



## POLITIQUE AGRICOLE

**The ambition gap: Assessing organic farming support measures in current draft national CAP Strategic Plans for the Common Agricultural Policy 2023-2027 - 18 November 2021**

*Le manque d'ambition : Evaluation des mesures de soutien à l'agriculture biologique dans les projets actuels de Plans stratégiques nationaux pour construire la future Politique agricole commune 2023-2027 - 18 novembre 2021 (Anglais)*

IFOAM EU GROUP

Les États membres de l'Union Européenne avaient jusqu'au 1er janvier 2022 pour soumettre leurs Plans stratégiques nationaux (PSN) pour la future Politique agricole commune (PAC) à la Commission européenne. Cette dernière devait examiner les PSN et les approuver au cours du premier semestre 2022, avant leur mise en œuvre à compter du 1er janvier 2023. IFOAM-Organics Europe a interrogé ses adhérents, issus de 19 États membres, entre avril et novembre 2021 sur l'impact estimé de ces PSN sur le développement de l'agriculture biologique (mesures, budgets...), afin de vérifier que l'ambition des PSN était en adéquation avec les objectifs de l'Union Européenne (Green Deal, stratégie « Farm to Fork »...). Globalement, IFOAM-Organics Europe s'est montré très préoccupé par le manque de sollicitation de ses adhérents - les représentants nationaux de l'agriculture biologique - dans les consultations nationales, ainsi que par l'insuffisance des ambitions et des budgets pour inciter davantage d'agriculteurs à se convertir à l'agriculture biologique. Les PSN récompensent également mal les agriculteurs biologiques alors que ces derniers fournissent des externalités positives bénéfiques à tous. Ce document est composé de trois parties : 1 - Analyse et recommandations aux États membres et à la Commission européenne pour améliorer les PSN et la future PAC ; 2 - Analyse comparative des projets de PSN ; 3 - Explications par pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Suède).

[https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2021/11/IFOAMEU\\_policy\\_CAP\\_externalbriefing\\_17112021.pdf?dd](https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2021/11/IFOAMEU_policy_CAP_externalbriefing_17112021.pdf?dd)  
2021, 29 p., éd. IFOAM - ORGANICS EUROPE

réf. 290-118

**Note juridique à destination de la Commission européenne sur la compatibilité avec le droit de l'Union de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE)**

MARTUCCI Francesco / COURSIERE-PLUNTZ Virginie

Suite à la décision du Ministère en charge de l'Agriculture, à la fin de l'année 2021, d'intégrer le label franco-français HVE (Haute Valeur Environnementale) dans les aides environnementales de la PAC (Politique Agricole Commune), la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) a fait réaliser, par un cabinet d'avocats (le cabinet PDGB), une analyse juridique. Cette note montre qu'en rémunérant des pratiques agricoles qui, en réalité, n'apportent pas réellement de bénéfices pour l'environnement et le climat, avec l'argent de la PAC destiné aux aides environnementales, la France propose un cadre stratégique contraire aux règles européennes en matière de protection de l'environnement et de protection des consommateurs. Selon cette analyse, toute décision de la Commission européenne qui entérinerait cette proposition de la France serait invalide au regard du droit européen et pourrait être contestée devant les juridictions européennes.

<https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2022/06/Note-HVE-pour-Commission-europeenne-01Juin2022.pdf>  
2022, 25 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) / LES VERTS / ALE AU PARLEMENT EUROPEEN  
réf. 290-120



## Crise agricole et crise alimentaire : Une alternative est possible : Des mesures concrètes pour répondre aux conséquences de la guerre et garantir une souveraineté alimentaire aux pays du Nord comme du Sud

ETIENNE Elyne / DUCOS Alain /  
BROCHARD Valentin / ET AL.

Si le conflit russo-ukrainien va avoir de lourdes conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale, notamment via une flambée des prix, le contexte alimentaire qui préexistait va empirer les impacts de ce conflit. Avant l'agression russe de l'Ukraine, l'insécurité alimentaire dans le monde était déjà en hausse pour la sixième année consécutive : en 2020, 2,4 milliards de personnes en souffraient, que ce soit en Europe (10 % de la population touchée) ou ailleurs. L'ONU avait d'ailleurs tiré le signal d'alarme quant au risque de crise alimentaire mondiale en 2022. Face à cette situation, l'urgence, à court terme, est avant tout liée à l'accessibilité à certaines denrées alimentaires pour les populations les plus vulnérables. Les Amis de la Terre, ainsi que 20 autres organisations signataires, s'accordent à souligner que des mesures productivistes ne sauraient répondre aux enjeux de la crise alimentaire. D'abord parce que la corrélation entre disponibilité physique et accessibilité économique des aliments n'est pas linéaire, et ensuite parce que la production agricole dans les pays du Nord est déjà très intensive (les marges de manœuvre pour produire plus sont donc extrêmement faibles). De plus, les productions destinées directement à l'alimentation humaine sont, aujourd'hui, minoritaires en Europe : 63 % des terres arables sont destinées à l'alimentation animale (hors prairies permanentes) et 5 % à des cultures de céréales pour les agrocarburants. Dans ce document, sont présentées des mesures qui permettraient d'atteindre la souveraineté alimentaire dans les pays du Nord comme du Sud, via une véritable transition, autour des points suivants : régulation des prix agricoles et alimentaires, mobilisation et juste répartition des stocks de céréales existants, réorientation vers l'alimentation humaine des cultures utilisées en élevage industriel et pour la fabrication d'agro-carburants.

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2022/03/doc-version-finale-3003.pdf>

2022, 24 p., éd. AMIS DE LA TERRE (LES) / GREENPEACE  
réf. 290-091

## Le soutien à l'agriculture biologique

COUR DES COMPTES

La Cour des comptes se penche, dans ce rapport, sur la politique publique française liée à l'agriculture biologique (programme Ambition Bio, dispositifs de soutien) en lien avec les objectifs des programmes depuis 2010. Le premier chapitre, « L'agriculture biologique au défi du changement d'échelle », se conclut sur le constat que la littérature scientifique reconnaît à la bio de nombreux bénéfices sanitaires et environnementaux : sur la qualité de l'eau et des sols, sur l'amélioration du bien-être animal, sur la création d'emplois et avec un impact plutôt favorable sur le climat. Concernant le marché, le rapport relève que, au terme d'une décennie de forte croissance de l'agriculture biologique, des turbulences apparaissent sur certains marchés. Au-delà de l'effet conjoncture qui fait suite à l'envol des ventes bio en 2020, des fragilités sont relevées : risques sur les prix avec le développement des ventes en GMS, manque de communication auprès des consommateurs et structuration des filières insuffisante, notamment en céréales. La Cour des comptes estime que la politique de soutien n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés ; que les dispositifs d'aides à la production sont insuffisamment dotés, tiennent peu compte des externalités de la bio et présentent des difficultés majeures de mise en œuvre. Elle relève aussi les ambiguïtés de la certification environnementale et de l'affichage qui lui est lié aux dépens de la bio, en mettant en avant les limites de la HVE. Les moyens consacrés à la promotion et à la recherche en AB lui semblent limités, ainsi que les produits bio en restauration collective publique. Au final, la Cour des comptes recommande d'informer les citoyens et les consommateurs sur l'impact environnemental et sanitaire de l'AB ; de réorienter les soutiens publics à l'agriculture au profit de la filière bio ; de favoriser la création de valeur au sein de la filière bio (loi Egalim, Fonds Avenir Bio et lancement d'une mission prospective sur la contribution de l'AB à l'autonomie agroalimentaire française et européenne, ainsi que sur les moyens de la renforcer).

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-soutien-lagriculture-biologique>

2022, 353 p., éd. COUR DES COMPTES

réf. 290-125





## RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

## AGROFORESTERIE

### L'arbre providence

MAZURIER Marie-Laure

Cet article présente le documentaire « L'arbre providence » (2019), qui raconte le combat de l'APAF (Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires, de l'Agroforesterie et de la Foresterie). Au Togo, la plantation d'arbres fertilitaires est remise au goût du jour, dans les champs de café, de cacao, de légumes ou de céréales, afin de restaurer, en quelques années, la fertilité des sols. Si cette pratique présente de forts avantages socio-environnementaux, elle n'est, pour autant, pas appréciée par tout le monde...

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 106, 01/03/2022, 2 pages (p. 46-47)  
réf. 290-046

### Dossier : Innovations en arboriculture : Introduire des animaux dans les vergers

COISNE Marion

De plus en plus d'arboriculteurs introduisent des animaux dans leurs vergers. Cela apporte différents bénéfices ; pour les vergers : gestion du couvert herbacé, gestion du lierre sur les arbres, lutte contre les ravageurs (carpocapse, anthonomes, campagnols...), fertilisation partielle... ; et pour les animaux : ressources alimentaires (herbe, fruits de second choix), abris climatiques, voire refuges contre les prédateurs. Enfin, cela peut permettre aussi à l'agriculteur de sécuriser son système en développant un atelier animal de taille suffisante en plus des vergers. Ce dossier présente aussi les freins liés à cette pratique (dégâts sur les arbres, compaction du sol...) et les points de vigilance (bonne communication avec les éleveurs, investissements pour les abris, abreuvoirs, clôtures, temps d'astreinte, réglementation biosécurité...). Des essais montrent que les fils électriques sont le moyen le plus efficace pour éviter les dégâts dans les vergers. D'autres expérimentations ont été menées pour quantifier les bénéfices et les freins techniques sur la station de la Pugère (Bouches-du-Rhône). Le dossier fait également place aux témoignages d'arboriculteurs ayant introduit des animaux dans leurs vergers.

BIOFIL N ° 140, 01/03/2022, 13 pages (p. 22-35)

réf. 290-123



## RESSOURCES GÉNÉTIQUES

### **Blés paysans en Pays de la Loire – Qualiblébio : Témoignages et résultats d'essais**

LISEE Adrien / KESSOUS Giulia / BOSSELUT Julien /  
ET AL.

En 2004, dans une période marquée par la lutte contre les semences OGM, quelques producteurs bio des Pays de la Loire se sont lancés dans la sélection et le développement de variétés paysannes de céréales. Cette expérimentation s'est développée au fil des années et, depuis 2018, elle a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche multipartenarial, intitulé Qualiblébio. Financé par la région Pays de la Loire, ce projet de trois années a réuni la CAB Pays de la Loire, l'ITAB, la minoterie Suire, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, l'INRAE, le GABBAnjou, l'association Triptolème et le GAEC du Pont de l'Arche. Toutes ces structures se sont réunies, avec pour ambition d'identifier et d'évaluer, de manière approfondie, des variétés de blé d'hiver issues de sélection paysanne et biologique adaptées aux conditions de l'agriculture biologique des Pays de la Loire : comportement au champ, qualités en panification, évaluation en dégustation, analyses nutritionnelles. Ce document, dédié aux blés paysans, fait la synthèse de ce projet. Il comprend : - Un retour d'expérience de quelques producteurs bio de la région qui cultivent des blés paysans et qui apportent leur témoignage pour partager leur savoir-faire ; - Un bilan des résultats, après trois années d'essais, du projet Qualiblébio ; - Des fiches variétales pour les variétés paysannes de blé tendre les plus intéressantes.

2022, 52 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 290-079



## BRÈVES

### Approbation du PSN français

Le Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027 (PSN) de la France a fait l'objet de la décision d'approbation n°2023FR06AFSP001 de la Commission européenne le 31 août 2022, après sa transmission par les Autorités françaises le 15 juillet 2022.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/documentation-officielle-pac>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>,  
19 septembre 2022**

### Appel à projets Fonds Avenir Bio n°23

L'appel à projets du Fonds Avenir Bio de septembre 2022, porté par l'Agence BIO, est ouvert jusqu'au 31 mars 2023.

Lien : <https://www.agencebio.org/vos-outils/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fonds-avenir-bio/>

**Source(s) : Agence BIO, septembre 2022**

### Alimentation locale et durable pour les JO 2024 en France

Les Jeux Olympiques sont plus qu'un événement sportif. Ils constituent aussi une vitrine pour le pays organisateur. La France, qui accueillera les JO en 2024, doit aussi prévoir environ 13 millions de repas. Pour ces derniers, les organisateurs tablent sur des produits 100 % locaux, durables, ou les deux.

Dans le détail, dans les 80 % d'aliments français, 25 % devront être issus de filières agricoles situées à moins de 250 km des sites olympiques, et toutes les régions françaises devront être présentes dans la liste de l'origine de ces produits. Sur les 80 % d'aliments durables, les organisateurs s'appuient à 75 % sur les critères de la loi Egalim, dont 30 % de bio, les 45 % restants relevant d'autres signes de qualité et d'origine, « fermiers », ou encore issus du commerce équitable.

La contractualisation avec les fournisseurs et prestataires doit être bouclée d'ici à la fin 2022, pour commencer à concrétiser les objectifs avec eux courant 2023.

**Source(s) : <https://campagnesenvironnement.fr/>,  
25 août 2022**

### Appel à projets « Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire »

Dans le cadre de France 2030, le gouvernement a annoncé la réouverture d'un appel à projets en faveur des transitions agricoles et alimentaires, opéré par Bpifrance.

Doté d'une enveloppe globale de 200 M€, cet appel à projets vise à soutenir les démarches engagées dans la réponse aux enjeux de la transition agroécologique (réduction des émissions de gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique et gestion des aléas en agriculture) et de la transition alimentaire (évolution de l'offre pour lutter contre l'augmentation de maladies chroniques telles que le diabète, l'obésité, les maladies cardiovasculaires ...).

Trois dates de relève sont prévues : 9 novembre 2022, 8 mars 2023 et 13 juin 2023.

Adresse de consultation de l'appel à projets : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innover-pour-reussir-les-transitions-agroecologique-et-alimentaire>

**Source(s) : <https://www.gouvernement.fr/>,  
1er août 2022**



### Appel à Projets Ecophyto - Maturation 2023

La troisième édition de l'appel à projets « Ecophyto - Maturation » vise à soutenir la valorisation de travaux scientifiques déjà accomplis avec succès dans un programme de recherche antérieur vers le monde socio-économique.

Les innovations visées devront s'inscrire dans l'un des leviers de l'agroécologie permettant, directement ou indirectement, de réduire l'utilisation et les impacts des intrants phytosanitaires issus de la chimie de synthèse, comme par exemple :

- Les pratiques agronomiques,
- Le biocontrôle,
- Le levier génétique,
- Les capteurs et le numérique,
- Les agroéquipements,
- Les outils et services promouvant des organisations d'acteurs,
- Les outils de politique publique ou systèmes assurantiels facilitant la transition vers des systèmes plus durables,
- Les innovations reposant sur des activités mobilisant des modèles d'affaires nouveaux,
- Les innovations proposant des solutions à des situations orphelines.

Les consortia devront rassembler au moins un partenaire de type « organisme de recherche ou assimilés » et au moins un partenaire de type « acteur socio-économique » (entreprises privées, centres et instituts techniques, organismes professionnels, chambres consulaires, associations, etc.).

Calendrier prévisionnel :

Ouverture de l'appel : 12 octobre 2022

Soumission des lettres d'intention : 14 décembre 2022

Soumission des propositions détaillées : 19 avril 2023

Lien : [https://anr.fr/fr/detail/call/1484/?no\\_cache=1](https://anr.fr/fr/detail/call/1484/?no_cache=1)

**Source(s) : <https://anr.fr>, septembre 2022**

### Lauréats de l'appel à projets national Écophyto 2021–2022

L'appel à projets national Écophyto apporte son soutien à des projets en faveur de la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans le cadre du plan Écophyto II+. Pour la période 2021-2022, 38 projets lauréats ont été retenus, aux profils variés, permettant de couvrir un large éventail d'enjeux. Parmi les projets, figurent : PNPPromotion et Prosubase, portés par l'ITAB ; CODEFI ARVI 2 de Bio Occitanie ; Bio(eau)Auxerrois de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois ; Blé Paysan Bio d'AgriBio04 ; Dev GC bio de la FRAB AuRA ; FARINEBIOZH de la FRAB Bretagne ; FILEGBIO 35 d'Agrobio 35 ; OPTILEGUME d'Agrobio Périgord...

Lien : <https://www.ecologie.gouv.fr/laureats-lappel-projets-national-ecophyto-2021-2022>

**Source(s) : <https://www.ecologie.gouv.fr/>, 16 août 2022**

### MONA : Un projet pour construire des filières de compostage bio

La FNAB est en train de lancer le projet MONA qui devra permettre la création de filières de compostage des biodéchets, permettant la fertilisation de parcelles d'agriculteurs bio.

Le projet MONA cherche à répondre à la tension sur l'approvisionnement en fertilisants d'origine organique par le développement de filières de compostage de matières organiques non agricoles. Il s'appuie sur des partenariats entre des collectivités territoriales à la recherche de débouchés pour la valorisation des biodéchets qu'elles collectent; et des agriculteurs bio à la recherche d'engrais organiques.

Le projet sera piloté par la FNAB ; Le réseau Compost plus, l'association des Agriculteurs Composteurs de France et le centre de recherche Rittmo apportent également leur expertise. Des échanges ont été engagés avec différents financeurs (France AgriMer, ADEME...) avec un début des activités prévu au premier semestre 2023.

Lien : <https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2022/08/Projet-MONA-presentation.pdf>

**Source(s) : <https://territoiresbio.fr/>, juillet 2022**



### **Eau : L'Anses appelle à optimiser les pratiques agricoles**

Suite à une mise en demeure de la France par la Commission Européenne, l'Anses a publié, fin juillet, un avis sur la concentration de nitrates dans les eaux destinées à la consommation humaine. 286 000 personnes ont été alimentées par une eau dont la concentration moyenne en nitrates était supérieure à la limite de qualité. L'Agence appelle à l'optimisation de pratiques agricoles liées aux fertilisants et à l'élevage.

**Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr/>,  
25 août 2022**

### **Nouveau nom pour la plateforme bio de Suscinio : Awen Bio**

L'ancienne Plateforme Agrobiologique d'Initiative Bio Bretagne (PAIS), créée en 2000, a été reprise, en 2021, par le GRAB d'Avignon, en partenariat avec l'ITAB, la FRAB Bretagne et l'entreprise Agrosems. Elle s'appelle aujourd'hui Awen Bio.

La plateforme a pour vocation de travailler sur la recherche et l'innovation en fruits et légumes biologiques, adaptés au territoire breton. Elle s'appuie ainsi sur la station hébergée par le Lycée agricole de Suscinio (Morlaix, 29), composée de 3 ha de plein champ et de 800 m<sup>2</sup> sous abri, ainsi que d'un réseau d'essais chez des agriculteurs bretons.

Lien : <https://www.grab.fr/awenbio/>

**Source(s) : <https://www.bio-bretagne-ibb.fr/>,  
7 juillet 2022**

### **Etude sur les circuits courts : des déceptions mais pas de déclin général**

Les difficultés vécues par certains producteurs, AMAP ou magasins en circuits courts ont souvent été généralisées comme des indices du déclin de ces modes de vente. Une enquête, menée par le RMT alimentation locale auprès de plusieurs centaines d'acteurs, révèle une réalité plus nuancée avec, par rapport à 2019, autant de hausses des ventes que de baisses. Elle montre que les évolutions vécues par les uns et les autres résultent de causes multiples et non d'une cause unique, et que la crise de la Covid-19 continue à redistribuer les cartes, dans les territoires comme dans le secteur de la distribution alimentaire.

L'analyse des informations recueillies amène à 6 grands résultats :

1. Il n'y a pas de baisse généralisée des ventes en circuits courts, par rapport à la situation d'avant-crise ;
2. Ce sont davantage les conditions locales qui permettent de comprendre les variations ;
3. Les baisses de vente ne relèvent pas d'une cause unique ;
4. Les consommateurs ont bien modifié leurs achats en circuits courts depuis le début de la crise ;
5. Il n'y a pas contradiction entre les difficultés vécues par certains producteurs ou magasins (avec l'arrivée d'un nouveau point de vente par exemple) et la demande persistante en produits locaux ;
6. Les difficultés sont souvent liées à des anticipations trop optimistes (avec maintien de la demande très forte du premier confinement).

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/circuits-courts-deceptions-pas-declin-general>

**Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 5 septembre 2022**



### Des céréales pérennes à l'étude : une opportunité pour faire face aux enjeux de durabilité ?

La montée en puissance de l'agroécologie et les effets criants du changement climatique ont récemment mis les céréales pérennes sur le devant de la scène. Jusqu'ici, les essais d'hybridation des céréales annuelles avec leurs parents génétiques non domestiqués ont montré leurs limites, mais les efforts de recherche sur ces cultures à double usage (grain et fourrage) se poursuivent. Plusieurs espèces de céréales à caractère pérenne « candidates » sont observées et testées.

L'initiative la plus avancée est celle de l'espèce *Thinopyrum intermedium*, une graminée originaire des plaines eurasiennes, qui présente des propriétés intéressantes. La seule variété commercialisée à ce jour est le Kernza®, développé depuis plusieurs années par le Land Institute (USA, [www.kernza.org](http://www.kernza.org)). Le Kernza® est capable de repousser et de produire des grains et du fourrage pendant plusieurs années, sans être ressemé.

Les objectifs des travaux autour de cette culture innovante, initiés en France par l'ISARA accompagné par plusieurs équipes INRAE (plusieurs projets sont en cours), sont notamment de définir des modes de gestion adaptés aux contextes climatiques et agricoles de l'Europe de l'Ouest. Un réseau expérimental a été mis en place à l'échelle nationale, impliquant une vingtaine de sites menés par des agriculteurs, mais aussi des sites expérimentaux conduits par Arvalis.

Dans le Massif Central, cette céréale pérenne pourrait venir en appoint pour consolider l'autonomie fourragère des élevages en fin d'automne. En Limagne, zone fortement centrée autour de 2-3 cultures majeures, on pourrait introduire cette culture sur quelques années pour améliorer la fertilité des sols et rompre certains cycles de bioagresseurs.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/cereales-perennes-letude-opportunit-e-faire-face-aux-enjeux-durabilite>

**Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 5 septembre 2022**

### Lapins : Application smartphone GAELA

GAELA est le premier outil numérique développé pour aider les éleveurs cunicoles à gérer leur élevage au quotidien. Il est particulièrement adapté à la cuniculture biologique et aux ateliers cunicoles de taille modeste (10 à 100 lapines en production). L'éleveur peut suivre la carrière individuelle de ses lapins reproducteurs. GAELA vient d'être récompensé par un Innov'Space.

GAELA a été réalisé, à la demande des éleveurs, par INRAE, en collaboration avec l'association des éleveurs de lapins bio de France (AELBF), l'ITAB et l'Université de Perpignan. Sa conception s'inscrit dans le cadre d'un projet participatif. INRAE est propriétaire de l'application GAELA et de la base de données associée.

Sur l'application smartphone GAELA, l'éleveur saisit ses données d'élevage. Il dispose également d'un calendrier de tâches quotidiennes, et d'un outil d'aide à la décision associé à un service web qui fournit une analyse des performances des reproducteurs ou du troupeau. GAELA est utilisé aussi pour certifier l'origine des animaux et leurs ascendances dans le cas, par exemple, d'une labellisation AB.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/lapplication-smartphone-gaela-remporte-innovspace>

**Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 2 septembre 2022**

### Réseau international ATTER sur les systèmes agri-alimentaires territoriaux

ATTER (Transitions agroécologiques des systèmes agri-alimentaires territoriaux à travers le monde) est un réseau international d'échanges, interdisciplinaire et intersectoriel, associant chercheurs et praticiens de la transition agroécologique (18 partenaires publics, associatifs et privés), coordonné par INRAE pour une durée de quatre ans (2021-2025). Il s'organise autour d'un observatoire de 16 études de cas de transition de systèmes agri-alimentaires territoriaux, ancrées dans cinq pays (France, Italie, Royaume-Uni, Brésil et USA). En France, les cas étudiés concernent le sud de l'Ardèche, Mirecourt et Rennes.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/ATTER>

**Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 28 juillet 2022**



### Prosulfocarbe : Suspension refusée

En mai 2021, des producteurs et productrices bio ont été victimes d'une contamination de leurs cultures de sarrasin et de chia par un herbicide très utilisé en agriculture conventionnelle et dénoncé pour sa volatilité : le prosulfocarbe.

Rappel : Quatorze agriculteurs bio sont concernés, répartis sur le quart nord-ouest de la France. Les analyses effectuées par la coopérative agricole Biocer l'ont amené à détruire l'ensemble des lots pour protéger le consommateur. Résultat : 100 000 € de pertes pour les agriculteurs. « Aucun système d'indemnisation n'est prévu par l'État, aucun recours n'est possible », dénoncent la Fnab, Générations Futures et la coopérative Biocer. Les trois organismes ont demandé la suspension en urgence de l'autorisation de mise sur le marché de l'un des 19 pesticides contenant du prosulfocarbe – le Fixy de la société Top SAS –, avant les prochains traitements d'automne. Portée en justice, l'affaire s'est soldée, le 19 juillet 2022, par un rejet de la requête. La raison invoquée est le manque d'éléments « permettant d'apprécier l'ampleur réelle des conséquences pour les agriculteurs ».

Lien : <https://www.biofil.fr/actualites-nationales/prosulfocarbe-sa-suspension-refusee-malgre-ses-contaminations/>

**Source(s) : <https://www.biofil.fr>, 9 septembre 2022**

### Replay webinaire "Méthanisation et Agriculture Biologique"

Le développement de la méthanisation pourrait favoriser l'essor de l'agriculture bio. C'est ce qu'il ressort des retours de terrain puisqu'un taux de conversion de 7 à 8% est observé chez les porteurs de projets de méthanisation, selon l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF).

L'étude sur les relations entre la méthanisation et l'agriculture biologique, menée par Solagro pour GRDF, a livré ses résultats et a été présentée à plus de 200 participants, le 7 juin 2022, lors d'un webinaire.

Lien : <https://solagro.org/focus/methanisation-et-agriculture-biologique-synergies-et-freins>

**Source(s) : <https://solagro.org>, juillet 2022**

### Etude sur la productivité laitière et l'émission de gaz à effet de serre d'élevages bovins « hors normes »

Les chercheurs de l'UMR SAS ont appliqué, à trois régions françaises, la théorie des valeurs extrêmes (TVE) comme méthode statistique, avec l'objectif d'identifier les fermes laitières avec des productions de fourrages qui peuvent être considérées comme atypiques par rapport aux systèmes dominants.

La méthode a été appliquée sur un échantillon de 96 fermes laitières de Normandie, 140 de Lorraine et 154 du Nord-Pas-de-Calais. Cette méthode a permis d'identifier des sous-échantillons de 10 à 30 % d'exploitations laitières ayant le recours le plus élevé ou le plus faible au pâturage ou à l'ensilage de maïs dans chaque région. Les émissions de GES et la productivité laitière ont été évaluées dans ces groupes de fermes jugées extrêmes en termes de système fourrager.

En conclusion, les fermes caractérisées par un système fourrager très herbager avec des troupeaux plutôt multi-races produisent moins de lait (- 30 %), mais émettent en même temps moins de gaz à effet de serre (- 20 %). Les perspectives sont de mesurer les performances économiques de ces élevages « hors normes » en termes de systèmes fourragers et d'évaluer leur sensibilité aux aléas (vulnérabilité).

Lien vers l'étude (payante) : <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2022.114537>

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/productivite-laitiere-emissions-gaz-effet-serre-delevages-bovins-caracterises-systemes-fourragers-hors-normes>

**Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 8 septembre 2022**

### Serious Game « Que mangerons-nous en 2050 ? »

Solagro a développé un atelier d'animation sur l'alimentation pour sensibiliser les acteurs des territoires en transition et les aider à passer à l'action de manière très concrète.

Le Serious Game « Que mangerons-nous en 2050 ? » met en lumière les relations entre alimentation, climat et occupation de l'espace et crée ainsi un espace de dialogue et de débat entre les parties prenantes du territoire. Il nécessite leur collaboration pour parvenir à composer un mix équilibré « d'assiettes » symbolisant l'approvisionnement alimentaire du territoire.

Cette approche simplifiée intègre la surface agricole mobilisée (SAU en ha), les apports nutritionnels recommandés (en kCal) et l'impact des gaz à effet de serre (en tonnes eqCO<sub>2</sub>).

Lien : <https://afterres2050.solagro.org/2022/08/construire-sa-strategie-alimentaire-avec-un-atelier-autour-de-lassiette-2050/>

**Source(s) : <https://afterres2050.solagro.org>, 30 août 2022**



### SPACE 2022 : Présentations Idele en ligne

Toutes les présentations des conférences de l'Institut de l'Élevage (Idele) au SPACE 2022, qui a eu lieu en septembre (Rennes, 35), sont accessibles au lien : <https://idele.fr/detail-dossier/space-2022-toutes-les-conferences-proposees-par-linstitut-de-lelevage>

Parmi elles, la présentation : « Développement du lait bio en Normandie : bilan des dernières innovations techniques testées et perspectives du Programme Reine-Mathilde ».

**Source(s) : Idele, 7 septembre 2022**

### Tribune : Pour une sortie totale des pesticides de synthèse d'ici cinq ans

80 associations, collectifs et syndicats ont réclamé, le 20 septembre, dans une tribune publiée sur le site de franceinfo, « une sortie totale des pesticides de synthèse d'ici cinq ans ». Les signataires exigent une transition agricole vers un modèle plus résilient afin de sauvegarder la santé collective, celle des générations futures, ainsi que la biodiversité. Face à des données scientifiques « suffisamment avancées », les organisations signataires demandent aux décideurs d'appliquer le principe de précaution et d'agir immédiatement.

Pour lire la tribune : [https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/tribune-nous-ne-pourrons-plus-dire-que-nous-ne-savons-pas-80-organisations-exigent-la-fin-des-pesticides-de-synthese\\_5277349.html#xtor=CS2-765-\[twitter\]-](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/tribune-nous-ne-pourrons-plus-dire-que-nous-ne-savons-pas-80-organisations-exigent-la-fin-des-pesticides-de-synthese_5277349.html#xtor=CS2-765-[twitter]-)

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 20 septembre 2022**

### EU Organic Awards 2022

Lors de la Journée européenne de l'agriculture biologique du 23 septembre, les représentants d'une collaboration paneuropéenne ont remis les premiers prix de l'agriculture biologique de l'UE (EU Organic Awards), organisés par la Commission européenne.

Huit lauréats, répartis dans sept catégories, ont reçu leur prix :

# Meilleur agricultrice biologique : Nazaret Mateos Álvarez (Entresetas) - Paredes de Nava, Palencia, Espagne ;

# Meilleur agriculteur biologique : David Pejic (Zrno eko imanje) - Dubrava, comté de Zagreb, Croatie ;

# Meilleure région biologique : Occitanie, France ;

# Meilleure ville biologique : Seeham, Autriche ;

# Meilleur bio-district biologique : Associazione Bio-Distretto Cilento - Campanie, Italie ;

# Meilleure PME biologique : Goodvenience.bio GmbH - Magdala, Thuringia, Allemagne ;

# Meilleur détaillant de produits alimentaires biologiques : La ferme à l'arbre de Liège - Lantin, Liège, Belgique ;

# Meilleur restaurant biologique : Lilla Bjers HB - Visby, île de Gotland, Suède.

**Source(s) : Communiqué de presse d'IFOAM Organics Europe, 23 septembre 2022**

### Droit de préemption de surfaces dans les aires d'alimentation de captages

Le droit de préemption sur les surfaces agricoles situées dans l'aire d'alimentation des captages, dont les modalités ont été précisées par un décret publié le 11 septembre, vient enrichir le panel d'outils à la disposition des collectivités territoriales pour préserver la ressource en eau et permettre l'accès à l'eau potable.

Ce droit doit permettre "d'accélérer l'installation de pratiques agricoles favorables à la protection de la ressource en eau, sans remettre en cause la destination agricole des terrains préemptés", rappelle le ministère de la Transition écologique. L'ensemble des 33 000 aires d'alimentation de captages concernent environ 8% de la surface agricole utile française et toutes ne sont pas concernées par ce type de mesures.

Lien : <https://www.banquedesterritoires.fr/droit-de-preemption-sur-les-aires-de-captage-deau-le-decret-est-paru>

**Source(s) : <https://www.banquedesterritoires.fr/>, 12 septembre 2022**





### Grand Défi « Ferments du Futur »

Les aliments fermentés (comme le pain, le fromage, les yaourts, la choucroute, le vin, la bière...) présentent de nombreux bénéfices pour la santé grâce aux microorganismes (bactéries ou levures) qu'ils contiennent naturellement et peuvent contribuer à une alimentation plus sûre, plus saine et plus durable.

C'est pourquoi le Gouvernement, via France 2030, mobilise les ferments comme leviers de l'alimentation de demain par le financement, à hauteur de 48,3 millions d'euros, d'un Grand Défi « Ferments du Futur », piloté par INRAE et l'ANIA. Ce Grand Défi doit permettre d'accompagner scientifiques et entreprises dans une logique collective au service du déploiement de projets scientifiques et industriels basés sur les cycles naturels des ferments.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/construire-les-transitions-alimentaires-avec-france-2030-lancement-du-grand-defi-ferments-du-futur>

**Source(s) :** <https://agriculture.gouv.fr>,  
12 septembre 2022

### Fonds de financement BIO FILIERES DURABLES

ESFIN GESTION, acteur de l'investissement responsable en actifs non-cotés, annonce la réalisation du 1er closing de BIO FILIERES DURABLES, fonds à impact au service du développement et de la transmission des entreprises BIO.

Investisseur dans le secteur de l'agriculture biologique depuis plus d'une décennie, la société de gestion ESFIN GESTION amplifie sa mobilisation en faveur de ce secteur en lançant un fonds sectoriel dédié, « BIO FILIERES DURABLES », pour financer de l'amont à l'aval les entreprises qui prennent part à la structuration de filières BIO pérennes et résilientes. Ce fonds accompagnera également les transmissions d'entreprises BIO dans un esprit de pérennisation de leur savoir-faire et de leur activité, et de préservation de leur ancrage local.

Lien vers le communiqué de presse : [http://www.esfingestion.fr/files/esfin/documents%20a%20telecharger/Esfina\\_Bio%20Filiere%20Durables\\_Communique-de-presse.pdf](http://www.esfingestion.fr/files/esfin/documents%20a%20telecharger/Esfina_Bio%20Filiere%20Durables_Communique-de-presse.pdf)

**Source(s) :** *Communiqué de presse ESFIN GESTION, 14 septembre 2022*

### Lauréats du concours Graines d'Agriculteurs 2022

Terres Innovantes organise, depuis six ans, le concours Graines d'Agriculteurs qui vise à récompenser de jeunes agriculteurs récemment installés. L'édition 2022 du concours récompense les agriculteurs impliqués dans la protection des ressources naturelles. Quatre paramètres étaient essentiellement considérés : la gestion de l'eau, de l'air, des sols et la gestion de la biodiversité.

Ils sont 3 lauréats à l'arrivée : Louise Devienne (lauréat du grand public), en agriculture biologique (<http://www.demainjeseraipaysan.fr/graines-agriculteurs/finaliste/louise-devienne>), Guillaume Ryckbosch et Benoit Guilbert (lauréats du jury), partiellement en bio.

**Source(s) :** *Communiqué de presse Graines d'Agriculteurs et Terres Innovantes, 9 septembre 2022*

### Catalogne : Cours international sur les intrants controversés en AB

Dans le cadre du projet européen Organic PLUS, des vidéos (interventions et visites de fermes) ont été réalisées, notamment par l'école d'agriculture de Manresa, sur différents sujets liés aux intrants controversés en AB. Ces vidéos en catalan sont traduites en anglais pour la plupart.

- Alternatives to copper in organic agriculture : <https://youtu.be/K4TkfX71IH0>
- Alternatives to mineral oils and sulfur in organic agriculture : <https://youtu.be/W1DWO1HLiv8>
- Alternatives to fertilisers from non-organic sources in organic agriculture : [https://youtu.be/wym\\_MjDgVtU](https://youtu.be/wym_MjDgVtU)
- Alternatives to peat in organic agriculture : <https://youtu.be/K-4RbhelbKE>
- Visit to the Farm Aurora del Camp: alternatives to plastics, fertilizers, and copper : <https://youtu.be/moye0SxrxP0>
- Visit to Farm Claret de Cavallers: alternatives to antibiotics and antihelmintics. Workshop: Preparation of phytotherapeutic products : <https://youtu.be/zs6rGB-RA8>
- Visit to Agroviver: alternatives to peat : <https://youtu.be/eKEiYKXPPr4>
- Alternatives to plastic mulch and other plastics from fossil fuels in organic agriculture : <https://youtu.be/3U-3Qe-SOE>
- Alternatives to antibiotics and synthetic vitamins in organic livestock : <https://youtu.be/ZGzBHluc9-I>
- Alternatives to antihelmintics in organic livestock : <https://youtu.be/Fxs3OFWXw94>

**Source(s) :** *Ecole d'agriculture de Manresa, septembre 2022*



### **Inn'Ovin 2022 : Webinaire sur l'agrivoltaïsme**

Lors d'Inn'Ovin de septembre 2022, un webinaire était consacré à l'agrivoltaïsme, en particulier en élevage ovin : <https://idele.fr/detail-article/agrivoltaisme-etat-des-lieux-des-connaissances-et-questions-a-se-poser-avant-de-se-lancer>.

**Source(s) : <https://idele.fr/>, 5 septembre 2022**

### **Etat des lieux des chartes pesticides**

A plus de 6 mois de la promulgation de l'arrêté du 25 janvier 2022, Générations Futures s'est demandé où en était, pour l'ensemble du territoire national, le processus d'élaboration, de consultation et le contenu des chartes relatives aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation des pesticides. Cet état des lieux a fait l'objet d'un rapport qui met en avant des failles dans le système (seuls 74 départements ont des chartes, seules 49 chartes ont fait l'objet d'une validation par le préfet...).

Lien vers le rapport : <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/09/chartes-2022-v3.pdf>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,  
15 septembre 2022**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,  
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,  
soit 11 numéros : gratuit

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page  les suivantes	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)



## BON DE COMMANDE

### Identification du demandeur

Nom ..... Prénom .....  
 Organisme .....  
 Adresse .....  
 Téléphone ..... Fax .....

Abonné                     
  Non abonné                     
  Agriculteur/Étudiant

### Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

### Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

*Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.*





## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE  
Tél. : 01 40 04 50 50 - Fax : 01 40 04 50 11

[editions@acta.asso.fr](mailto:editions@acta.asso.fr)

<http://www.acta.asso.fr>

■ Index Acta biocontrôle - 2022

PRINGARD Nathalie / CHARBONNIER Edwige - 524 p.  
- 36 €

### AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

[contact@agencebio.org](mailto:contact@agencebio.org)

<http://www.agencebio.org>

■ Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Mai 2022

AGENCE BIO - 89 p.

### AMIS DE LA TERRE (LES)

MUNDO M, 47, Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL - FRANCE

Tél. : 01 48 51 32 22 - Fax : 01 48 51 95 12

[france@amisdelaterre.org](mailto:france@amisdelaterre.org)

<http://www.amisdelaterre.org>

■ Crise agricole et crise alimentaire : Une alternative est possible : Des mesures concrètes pour répondre aux conséquences de la guerre et garantir une souveraineté alimentaire aux pays du Nord comme du Sud

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2022/03/doc-version-finale-3003.pdf>

ETIENNE Elyne / DUCOS Alain / BROCHARD Valentin / ET AL. - 24 p.

### CAB PAYS DE LA LOIRE

Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 61 40 - Fax : 02 41 18 61 41

[cab@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab@biopaysdelaloire.fr)

<http://www.biopaysdelaloire.fr/>

■ Blés paysans en Pays de la Loire – Qualiblébio : Témoignages et résultats d'essais

LISEE Adrien / KESSOUS Giulia / BOSSELUT Julien / ET AL. - 52 p. - 20 €

■ Guide technique : Echanges & commercialisation en grandes cultures : Repères réglementaires et témoignages de producteurs bio en Pays de la Loire

[https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2022/06/Guide-Commercialisation-echanges\\_VF\\_2022.pdf](https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2022/06/Guide-Commercialisation-echanges_VF_2022.pdf)

CHOLLET Emmanuelle / TOUTAIN Léo / FEVRIER Pierre / ET AL. - 18 p.

■ Guide élevage : Elever des vaches laitières bio

CAB PAYS DE LA LOIRE - 72 p. - 20 €

### CERD (Centre d'Etude et de Ressources sur la Diversification)

40 Rue des Fossés, 58 290 MOULINS-ENGILBERT - FRANCE

Tél. : 03 86 85 02 10

[cerd@wanadoo.fr](mailto:cerd@wanadoo.fr)

<https://www.centre-diversification.fr/>

■ Circuits courts : Produire, transformer et commercialiser de la viande bovine en circuits courts

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2022/202203\\_Produire\\_transformer\\_commercialiser\\_v viande\\_bovin\\_en\\_CC.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/202203_Produire_transformer_commercialiser_v viande_bovin_en_CC.pdf)

MORIZOT-BRAUD Françoise / CHAMBRES D'AGRICULTURE - 16 p.

### CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)

42 Rue de Châteaudun, 75 314 PARIS Cedex 09 - FRANCE

Tél. : 01 49 70 71 11

<http://www.cniel.com/>

■ Conjoncture laitière biologique – Lait de vache – 2ème trimestre 2022

AUVRAY Antoine - 48 p.

### COUR DES COMPTES

13 Rue Cambon, 75 100 PARIS CEDEX 1 - FRANCE

<https://www.ccomptes.fr/fr>

■ Le soutien à l'agriculture biologique

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-soutien-lagriculture-biologique>

COUR DES COMPTES - 353 p.



## ÉDITIONS QUAE

RD 10, 78 026 VERSAILLES Cedex - FRANCE

Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49

<http://www.quae.com>

■ De l'oenologie à la viticulture

CARBONNEAU Alain / ESCUDIER Jean-Louis - 304 p.

- 39 €

## ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

[info@terrevivante.org](mailto:info@terrevivante.org)

<http://www.terrevivante.org>

■ Solutions pour un jardin résilient : Climat, pollution, biodiversité...

THOREZ Jean-Paul - 304 p. - 27 €

## FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Note juridique à destination de la Commission européenne sur la compatibilité avec le droit de l'Union de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE)

<https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2022/06/>

[Note-HVE-pour-Commission-europeenne-01Juin2022.pdf](#)

MARTUCCI Francesco / COURSIERE-PLUNTZ

Virginie - 25 p.

## FNAMS (Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences)

74 Rue Jean-Jacques Rousseau, 75 001 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 82 73 33 - Fax : 01 44 82 73 40

[contact@fnams.fr](mailto:contact@fnams.fr)

<http://www.fnams.fr>

■ Produire des semences en agriculture biologique : Coriandre

<https://www.fnams.fr/ressources/semences-bio/>

AUGAGNEUR M. / BOUVIALA M. / BRUN L. / ET AL.

- 4 p.

■ Produire des semences en agriculture biologique : Carotte

<https://www.fnams.fr/ressources/semences-bio/>

AUGAGNEUR M. / BRUN L. / LAURENT E. / ET AL. -

8 p.

## FR CIVAM PAYS DE LA LOIRE

4 Rue de la Résistance, 44 390 SAFFRÉ - FRANCE

Tél. : 02 40 72 65 05

[frcivampdl@civam.org](mailto:frcivampdl@civam.org)

<http://www.civam-paysdelaloire.org/>

■ Cultures pour l'alimentation humaine : Le millet en Loire-Atlantique (*Panicum miliaceum*) ; La graine de chanvre en Loire-Atlantique (Chanvre, Cannabis sativa) ; La lentille en Loire-Atlantique (Lentilles, Lens culinari)

<https://www.civam-paysdelaloire.org/ressources/>

FD CIVAM DE LOIRE-ATLANTIQUE - 3 fiches

techniques

## FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INEED Rovaltain TGV, 1 Rue Marc Seguin - BP

11150 Alixan, 26 958 VALENCE CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 75 61 19 35

[contact@auvergnerhonealpes.bio](mailto:contact@auvergnerhonealpes.bio)

<https://www.auvergnerhonealpes.bio/>

■ Conversion à la viticulture biologique : Quels impacts économiques et techniques sur mon système d'exploitation ?

<https://docplayer.fr/222395591-Frab-aura-conversion-a-la-viticulture-biologique-quels-impacts-economiques-et-techniques-sur-mon-systeme-d-exploitation.html>

MOUSSERIN Nicolas / ODOUL Alice / CHATELAIN

Thibault / ET AL. - 28 p.

## FRANCEAGRIMER

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002,

93 555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 73 30 30 00

<http://www.franceagrimer.fr/>

■ Conjoncture lait de vache : Note de conjoncture mensuelle Filière Lait de vache – Mai 2022

<https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/68937/document/NCO-NOT-LAI-2022-05.pdf?version=1>

FRANCEAGRIMER - 2 p.

## GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

[adherent@generations-futures.fr](mailto:adherent@generations-futures.fr)

<http://www.generations-futures.fr>

■ Rapport : Le vrai chiffre des résidus de pesticides dans les denrées végétales non bio enfin dévoilé par Générations Futures

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/03/residus-de-pesticides-2022.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 10 p.





## IFOAM - ORGANICS EUROPE

Rue du Commerce 124-4, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél : +32 2 280 12 23

[info@organicseurope.bio](mailto:info@organicseurope.bio)

<https://www.organicseurope.bio/>

■ The ambition gap: Assessing organic farming support measures in current draft national CAP Strategic Plans for the Common Agricultural Policy 2023-2027 - 18 November 2021

[https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2021/11/IFOAMEU\\_policy\\_CAP\\_externalbriefing\\_17112021.pdf?d](https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2021/11/IFOAMEU_policy_CAP_externalbriefing_17112021.pdf?d)

IFOAM EU GROUP - 29 p.

## INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Eleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Jeu des 6 familles ERADAL « Les aliments utilisés en élevages laitiers plus ou moins en compétition avec l'alimentation humaine »

<https://tinyurl.com/2p9dhew8>

ROUILLE Benoît / BLUET Bertrand / FANCA Barbara / ET AL. - 30 cartes à jouer

■ Fiches AutoSysEI : Faire des stocks sur pied pour allonger le pâturage en période estivale - Caprins, Bovins lait, Bovins viande, Ovins lait, Ovins viande

<https://tinyurl.com/4b265xbz>

INSTITUT DE L'ELEVAGE / CHAMBRES D'AGRICULTURE - 5 fiches techniques

## LES ÉDITIONS DES ÉLÉPHANTS

12 Rue Servandoni, 75 006 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 42 02 49 58

[contact@les-editions-des-elephants.com](mailto:contact@les-editions-des-elephants.com)

<https://www.les-editions-des-elephants.com/>

■ Les pieds dans la terre : Cinq histoires de paysans

LECOEUVRE Claire - 80 p. - 18 €

## PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Pôle Ovin – Caprin : Des références technico-économiques pour les éleveurs caprin bio

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/05/poster\\_references-tech-eco-caprin-lait\\_tech-et-bio\\_2021.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/05/poster_references-tech-eco-caprin-lait_tech-et-bio_2021.pdf)

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES CAPRINS LAIT - 1 p.

■ Référentiel élevage bovin lait bio conjoncture 2021 (édition avril 2022)

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/referentiel-bovin-lait-bio-2021-edition-2022.pdf>

PECHUZAL Yannick / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT - 9 p.

■ Les exploitations ovines laitières du Massif Central en agriculture biologique : Résultats campagne 2020

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/synthese-technico-economique-ovin-lait-2020\\_edition-2022.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/04/synthese-technico-economique-ovin-lait-2020_edition-2022.pdf)

DE BOISSIEU Catherine / DROCHON Laureline / RIVEMALE Nathalie / ET AL. - 19 p.

■ Rapports annuels 2021 : Rapport moral - Rapport d'activité - Rapport financier

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2022/06/Rapport-annuel-2021-Pole-bio-massif-central.pdf>

PÔLE AB MASSIF CENTRAL - 56 p.

## RÉSEAU CIVAM - PÔLE AD GRAND OUEST

17 Rue du Bas Village, CS 37725, 35 577 CESSON-SEVIGNÉ CEDEX - FRANCE

Tél. : 02 99 77 39 25

[contact@civam.org](mailto:contact@civam.org)

<https://www.civam.org/>

■ L'observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers : Exercice comptable 2019

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thmatique/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-2021/>

DIEULOT Romain / LEPAGE Mickaël / CORMERAIS Guy / ET AL. - 16 p.

## SYNABIO

16 Rue Montbrun, 75 014 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 48 04 01 49

[synabio@synabio.com](mailto:synabio@synabio.com)

<http://www.synabio.com>

■ Observatoire RSE 2022 : Bioentreprisedurable ® : Le label RSE des entreprises bio qui agissent pour un modèle alimentaire durable !

<https://www.synabio.com/dl-fichier-actualite?media=16698>

SYNABIO - 16 p.



**UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE**

1400, Independence Avenue, S.W.,

20250 WASHINGTON - ÉTATS-UNIS

Tél. : +1 202 720-2791

<http://www.usda.gov/wps/portal/usda/usdahome>

■ COVID Fuels Historic Growth in Organic Sales

[https://agfstorage.blob.core.windows.net/misc/FP\\_com/2022/01/24/Abba.pdf](https://agfstorage.blob.core.windows.net/misc/FP_com/2022/01/24/Abba.pdf)

REHDE Leif - 9 p.



## LA BIOBASE

Plus de 43 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
 ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)



- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Etude sur les opportunités de mise en place d'un centre de ressources documentaires spécialisé en AB au Sénégal, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en AB sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marchés et consommation de produits bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- etc.



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 43 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire